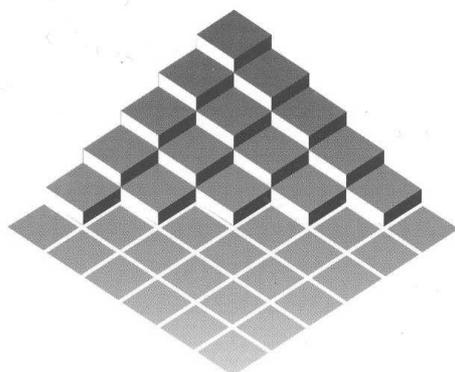


Integrale s.a.
États financiers IFRS consolidés
présentés sur la base des règles d'évaluation en
discontinuité
au 31 décembre 2020



integrale

Table des matières

État de la situation financière consolidée au 31 décembre 2020	3
Compte de résultats consolidés au 31 décembre 2020	5
État consolidé du résultat global au 31 décembre 2020	6
État de variations des capitaux propres consolidés au 31 décembre 2020	7
État consolidé des flux de trésorerie au 31 décembre 2020	9
Notes aux états financiers consolidés	10
1. Information générale	10
2. Résumé des principes comptables significatifs	10
3. Jugements et estimations comptables principaux	24
4. Gestion du capital	27
5. Gestion des risques financiers et d'assurance	27
6. Autres immobilisations incorporelles	39
7. Investissements dans des entreprises associées	40
8. Immeubles de placement	40
9. Placements financiers hors dérivés	42
10. Instruments financiers dérivés	44
11. Immeubles d'exploitation et autres immobilisations corporelles	46
12. Créances nées des opérations d'assurance ou de réassurance et autres créances	47
13. Autres actifs	48
14. Trésorerie et équivalents de trésorerie	48
15. Rapprochement des passifs issus des activités de financement	48
16. Capital social et primes d'émission	49
17. Résultats reportés et autres réserves, résultat net de la période	49
18. Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement	50
19. Dettes de financement	51
20. Autres dettes	52
21. Actifs et passifs d'impôts différés	53
22. Avantages au personnel	54
23. Provisions pour risques et charges	58
24. Résultat des activités d'assurance	59
25. Résultat financier net	60
26. Dépenses par nature	62
27. Charges de personnel	62
28. Impôts sur le résultat	62
29. Engagements	63
30. Transactions avec les parties liées	63
31. Covid-19	63
32. Événements postérieurs à la clôture	64
33. Liste des sociétés consolidées	64
34. Honoraires des auditeurs	68

État de la situation financière consolidée au 31 décembre 2020

(En euros)	Note	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Goodwill		0	0
Autres immobilisations incorporelles	6	0	0
Immobilisations incorporelles		0	0
Investissements dans des entreprises associées	7	53.429.650	49.551.376
Immeubles de placements	8	632.747.629	830.481.816
Actifs financiers détenus jusqu'à leur terme	9	23.358.325	27.949.300
Actifs financiers disponibles à la vente	9	2.876.323.463	2.887.199.880
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats	9	51.786.313	46.048.146
Prêts et autres placements financiers	9	540.620.383	545.377.196
Instruments financiers dérivés	10	2.453.416	4.815.715
Placements financiers		3.494.541.900	3.511.390.236
Immeubles d'exploitation et autres immobilisations corporelles	11	67.744.217	52.549.066
Actifs d'impôts différés	21	4.255.359	5.926.473
Créances nées des opérations d'assurance ou de réassurance	12	18.220.618	21.533.473
Créances de leasing et autres créances	12	184.580.819	176.010.285
Autres actifs	13	38.885.827	32.389.609
Autres actifs		313.686.841	288.408.906
Trésorerie et équivalents de trésorerie	14	561.924.036	239.997.693
TOTAL ACTIF		5.056.330.055	4.919.830.027

Les notes 1 à 34 font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

État de la situation financière consolidée au 31 décembre 2020 (suite)

(En euros)	Note	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Capital social et primes d'émission	16	344.708.078	314.708.078
Réserves et report à nouveau	17	-126.058.722	743.310.087
Résultat net de la période	17	-357.749.355	-990.501.455
Capitaux propres part du groupe		-139.099.999	67.516.710
Participations ne donnant pas le contrôle		31.238.101	36.903.026
TOTAL CAPITAUX PROPRES		-107.861.898	104.419.736
Passifs liés à des contrats d'assurance	18	3.029.042.336	3.042.697.615
Passifs relatifs aux contrats en unités de compte	18	54.905.550	49.913.606
Passifs relatifs à la participation aux bénéfices	18	0	0
Passifs liés aux avantages au personnel	22	14.852.324	21.646.227
Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement		3.098.800.209	3.114.257.449
Fonds de garantie		60.000.000	60.000.000
Prêts subordonnés		120.047.141	120.120.875
Autres dettes de financement		580.809.611	575.532.817
Dettes de financement	19	760.856.752	755.653.692
Provisions pour risques et charges	23	1.225.207.706	832.572.341
Instruments financiers dérivés	10	1.966.578	1.894.523
Passifs d'impôts différés	21	22.263.647	45.835.391
Dettes d'impôt exigible	20	1.181.100	439.286
Dettes nées d'opérations d'assurance directe et de réassurance	20	2.420.236	5.411.958
Autres dettes	20	51.495.727	59.345.651
Autres passifs		79.327.287	112.926.809
TOTAL DETTES		5.164.191.954	4.815.410.291
TOTAL PASSIF		5.056.330.055	4.919.830.027

Les notes 1 à 34 font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

Compte de résultats consolidés au 31 décembre 2020

(En euros)	Note	2020	2019
Primes émises brutes	24.1	165.127.286	182.788.329
Primes cédées aux réassureurs	24.1-24.3	-1.560.000	-1.537.071
Primes acquises		163.567.286	181.251.258
Autres produits des activités d'assurance		6.050.993	6.255.379
Chiffre d'affaires des activités d'assurance	24.1	169.618.279	187.506.638
Chiffre d'affaires autres activités		67.076.395	61.704.868
Produits des placements		98.109.005	97.270.771
Plus ou moins-values nettes réalisées sur placements		30.766.881	53.665.649
Variation de la juste valeur des placements comptabilisée par le biais du compte de résultats (nette)		-20.233.295	38.822.028
Produits sur instruments financiers dérivés		1.359.961	6.652.728
Produits financiers nets (hors charges financières et de financement)	25	110.002.552	196.411.175
PRODUITS DES ACTIVITES COURANTES		346.697.225	445.622.681
Charges des prestations des contrats d'assurance	18.2	-232.118.533	-237.227.660
Charges ou produits nets des cessions aux réassureurs	24.2-24.3	1.365.494	1.293.470
Autres charges des activités d'assurance		-13.797.654	-13.531.563
Charges techniques des activités d'assurance	24.2	-244.550.693	-249.465.753
Frais d'administration et autres charges d'exploitation		-13.260.720	-18.100.587
Autres charges d'exploitation		-546.275	-502.443
Charges d'exploitation		-13.806.995	-18.603.030
Amortissements		-8.774.171	-4.726.381
Dépréciation des valeurs d'actifs		-9.524.130	-236.996.568
Charges liées aux dettes de financement		-22.465.616	-25.497.862
Charges de gestion des placements		-407.511.079	-842.680.703
Charges sur instruments financiers dérivés		-1.643.922	-3.375.218
Charges financières et de financement	25	-449.918.917	-1.113.276.732
CHARGES DES ACTIVITES COURANTES		-708.276.605	-1.381.345.514
RESULTAT AVANT IMPOT		-361.579.380	-935.722.834
Impôts sur le résultat et impôts différés	28	1.209.315	-75.464.602
RESULTAT NET CONSOLIDE		-360.370.065	-1.011.187.435
Part du groupe		-357.749.355	-990.501.455
Part des participations ne donnant pas le contrôle		-2.620.710	-20.685.980

Les notes 1 à 34 font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

État consolidé du résultat global au 31 décembre 2020

(En euros)	Note	2020	2019
RESULTAT NET CONSOLIDE		-360.370.065	-1.011.187.435
Autres éléments du résultat global recyclable au compte de résultat:			
Variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente		123.895.936	160.694.577
Recyclage vers le compte de résultats lors de ventes d'actifs financiers disponibles à la vente		-18.645.066	16.560.426
Gains et pertes actuariels sur engagements de retraite à prestations définies	22.2	598.460	-2.487.071
Autres éléments du résultat global relatifs aux entreprises mises en équivalence		80.562	2.448.745
Impôts relatifs aux gains et pertes comptabilisés en autres éléments du résultat global recyclable au compte de résultat	21.2	374.446	-403.922
Autres éléments du résultat global recyclable au compte de résultat, net d'impôt:		106.304.338	176.812.756
PRODUITS ET CHARGES RECONNUS EN AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL		106.304.338	176.812.756
RESULTAT NET GLOBAL CONSOLIDE		-254.065.727	-834.374.679
Part du groupe		-251.374.462	-813.618.143
Part des participations ne donnant pas le contrôle		-2.691.265	-20.756.536

Les notes 1 à 34 font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

État de variations des capitaux propres consolidés au 31 décembre 2020

(En euros)	2020						
	Capital social	Résultat reporté des exercices antérieurs	Actifs financiers disponibles à la vente	Autres	Capitaux propres Part du Groupe	Capitaux propres part ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Capitaux propres au 1er janvier	314.708.078	-473.629.285	97.076.749	129.361.169	67.516.710	36.903.026	104.419.736
Résultat net consolidé		-357.749.355			-357.749.355	-2.620.710	-360.370.065
Produits et charges reconnus en autres éléments du résultat global			105.325.407	1.049.487	106.374.893	-70.556	106.304.338
Résultat global net consolidé	0	-357.749.355	105.325.407	1.049.487	-251.374.462	-2.691.265	-254.065.727
Mouvements de capital	30.000.000				30.000.000	2.217.000	32.217.000
Variation du périmètre de consolidation				12.899.401	12.899.401	-3.810.158	9.089.242
Autres mouvements				1.858.352	1.858.352	-1.380.502	477.850
Capitaux propres au 31 décembre	344.708.078	-831.378.641	202.402.155	145.168.408	-139.099.999	31.238.101	-107.861.898

Le poste des « autres mouvements » concerne principalement l'impact fonds propres des impôts différés et le fonds pour dotations futures. Le poste de « variation du périmètre de consolidation » concerne principalement la vente de 6 sociétés immobilières à COFINIMMO.

Les notes 1 à 34 font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

2019

(En euros)	Capital social	Résultat reporté des exercices antérieurs	Actifs financiers disponibles à la vente	Autres	Capitaux propres Part du Groupe	Capitaux propres part ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Capitaux propres au 1er janvier	314.708.078	522.872.170	-82.790.995	166.531.648	921.320.901	52.624.422	973.945.322
Résultat net consolidé		-990.501.455			-990.501.455	-20.685.980	-1.011.187.435
Produits et charges reconnus en autres éléments du résultat global			179.867.743	-2.950.382	176.917.361	-104.605	176.812.756
Résultat global net consolidé	0	-990.501.455	179.867.743	-2.950.382	-813.584.094	-20.790.585	-834.374.679
Distribution de dividendes		-6.000.000			-6.000.000		-6.000.000
Variation du périmètre de consolidation				-4.420.351	-4.420.351	4.908.940	488.589
Autres mouvements				-29.799.745	-29.799.745	160.249	-29.639.496
Capitaux propres au 31 décembre	314.708.078	-473.629.285	97.076.749	129.361.169	67.516.710	36.903.026	104.419.736

Les notes 1 à 34 font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

État consolidé des flux de trésorerie au 31 décembre 2020

(En euros)		2020	2019
Résultat net des activités courantes avant impôt		-361.579.380	-935.722.834
Amortissements et dépréciations d'actifs corporels et incorporels	6, 11	6.878.555	4.726.381
Amortissements et dépréciations des valeurs de portefeuille	7, 8.2	4.404.733	236.996.568
Variation de la juste valeur des placements comptabilisée par le biais du compte de résultats (nette)	9.2	18.022.635	-38.822.028
Variation des passifs liés aux contrats d'assurance et d'investissement	18.2	67.784.354	59.854.782
Variation des provisions pour risques et charges, et autres passifs	18.1, 23	386.439.922	830.306.900
Autres corrections	9.2, 21.1	18.420.953	40.977.409
Différence résiduelle		-1.868.673	-235.219
Correction des éléments inclus dans le résultat opérationnel qui ne correspondent pas à des flux monétaires et reclassement des flux de financement		138.503.099	198.081.960
Variation des créances et dettes d'exploitation		-22.595.544	-13.519.225
Impôts		741.814	-1.985.987
FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES OPERATIONNELLES		116.649.369	182.576.747
Flux de trésorerie liés aux cessions et remboursements de placements financiers	9.2	1.017.278.206	905.079.797
Flux de trésorerie liés aux acquisitions et émissions de placements financiers	9.2	-1.006.959.038	-967.106.728
Flux de trésorerie liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	8, 11	-24.159.162	-96.942.281
Flux de trésorerie liés aux cessions d'immeubles de placement, d'immobilisations corporelles et incorporelles	8, 11	192.640.985	21.162.525
Flux de trésorerie liés aux acquisitions dans des entreprises associées	7	-8.727.075	-3.055.720
FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		170.073.915	-140.862.408
Flux de trésorerie liés aux opérations avec les actionnaires	16	30.000.000	-6.000.000
Flux de trésorerie liés aux financement du groupe	15	5.203.060	1.141.845
FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT		35.203.060	-4.858.155
TOTAL DES FLUX DE TRESORERIE NETS		321.926.343	36.856.185
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 1er janvier		239.997.693	203.677.941
Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles		116.649.369	182.576.747
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement		170.073.915	-140.862.408
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement		35.203.060	-4.858.155
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 31 décembre	14	561.924.036	240.534.126
dont :			
Comptes courants		561.847.143	239.997.693
Comptes à terme		76.893	536.433
Information additionnelle sur les flux de trésorerie opérationnels:			
Intérêts payés		-22.465.616	-25.497.862
Intérêts perçus sur prêts et dépôts		29.032.742	23.213.649

Les notes 1 à 34 font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

Notes aux états financiers consolidés

1. Information générale

Integrale s.a. dont le siège est établi en Belgique, place Saint-Jacques 11/101 à Liège, est spécialisée dans les pensions complémentaires. Son activité principale consiste à offrir et à gérer des assurances de groupe. Parallèlement à cette activité, Integrale s.a. offre toutes les assurances pension possibles :

- Régimes de pension sectoriels,
- Structures d'accueil et transferts de réserves,
- Conventions de prépensions,
- Produits de remplacement,
- Assurances de groupe spécifiques pour indépendants,
- Produits d'assurance vie pour le particulier,
- Toutes autres formes d'assurances pension.

Integrale s.a. opère en Belgique. La liste des entités incluses dans le périmètre de consolidation des états financiers d'Integrale s.a. figure dans la note 33. Nethys s.a. est actionnaire majoritaire d'Integrale s.a.. La société mère ultime est Enodia s.c.r.l.

2. Résumé des principes comptables significatifs

Les principales méthodes comptables IFRS du Groupe appliquées en vue de l'établissement des états financiers consolidés sont décrites ci-après.

Les états financiers sont présentés en euros. Le Collège des administrateurs provisoires a pris acte des comptes consolidés préparé par le Comité de direction en date du 11 juin 2021.

2.1. Base de préparation des états financiers consolidés

Les états financiers consolidés du Groupe au 31 décembre 2020 ont été établis en respectant l'ensemble des dispositions du référentiel 'IFRS' ('International Financial Reporting Standards') telles qu'adoptées par l'Union Européenne et qui ont été publiées à cette date, à savoir les normes publiées par l'International Accounting Standards Board ('IASB') et les interprétations publiées par le Comité d'Interprétation des IFRS ('IFRS Interpretations Committee'). Ces dispositions correspondent aux normes et interprétations publiées par l'IASB au 31 décembre 2020.

Ces états financiers sont présentés sous l'hypothèse de la discontinuité d'exploitation du Groupe dans un avenir prévisible. Les raisons ayant conduit le conseil d'administration à présenter des comptes en discontinuité sont expliquées dans la section 1.2 du rapport de gestion. L'établissement de ces comptes tient compte du contrat conclu avec Monument Assurances Belgium. En effet, la différence entre, d'une part, l'actif net de la Société, tel que valorisé en vertu du paragraphe 25 de la norme IAS 1 (principe de discontinuité) et des principes comptables énoncés dans le présent chapitre et, d'autre part, le prix en numéraire de la transaction conclu avec Monument Assurances Belgium est reprise dans une provision pour risques et charges pour un montant total de EUR 281,6 millions.

Malgré les différentes conditions suspensives dont le contrat de cession d'actifs est affecté, et la procédure de référé introduite devant le tribunal de l'entreprise de Liège telle que décrite dans le rapport de gestion (section 1), l'exécution du contrat conclu avec Monument Assurance Belgium est retenue comme le scénario le plus probable pour l'établissement de ces comptes (cfr. la section 2.6 du rapport de gestion).

L'établissement des états financiers en conformité avec IFRS requiert l'utilisation de certaines estimations comptables déterminantes. Cela exige également que la Direction et le Conseil d'administration portent un jugement dans le cadre du processus d'application des méthodes comptables du Groupe. Les domaines impliquant un niveau plus élevé de discernement ou de complexité, ou les domaines dans lesquels les hypothèses et les estimations sont significatives pour les états financiers consolidés, sont repris dans la note « 3. Jugements et estimations comptables principaux ».

Statut d'adoption des nouvelles normes en date du 31 décembre 2020

Les **nouvelles normes et amendements** aux normes suivantes sont **d'application obligatoire** pour la première fois à partir de l'exercice comptable débutant au 1er janvier 2020 et **ont été adoptés par l'Union européenne**:

- ✓ **Modifications des références au Cadre conceptuel dans les normes IFRS** (entrée en vigueur le 1er janvier 2020). Le cadre conceptuel révisé comprend un nouveau chapitre sur la mesure (évaluation des actifs); des orientations concernant la communication de la performance financière; des définitions et des orientations améliorées - en particulier la définition d'un passif; et des clarifications dans des domaines importants, tels que les rôles de Stewardship (la gestion de la direction), ainsi que les notions de prudence et d'incertitude d'évaluation dans l'information financière.
- ✓ **IFRS 9, 'Instruments financiers'** (date d'entrée en vigueur : 1er janvier 2018). Cette norme, qui couvre les instruments financiers tant à l'actif qu'au passif, décrit les critères de classification, évaluation et décomptabilisation de ces instruments, en plus des méthodes d'évaluation acceptées.

Les modifications apportées à l'IFRS 4 offrent deux options pour limiter les effets des différentes dates d'entrée en vigueur:

- L'approche de superposition: une option permettant aux entités de reclasser, du compte de résultats au "other comprehensive income" certaines dépenses ou revenus provenant des actifs financiers désignés.
- L'exemption temporaire d'application de la norme IFRS9 pour les entités dont les activités sont principalement liées à l'émission de contrats dans le cadre de la norme IFRS 4 Contrats d'assurance.

Intégrale répond aux différentes conditions pour appliquer cette exemption et par conséquent postposer l'application d'IFRS 9.

La Direction a décidé de différer l'application de la norme IFRS 9 jusqu'en 2023. Le Groupe a commencé un projet d'implémentation lié aux normes IFRS 9 et IFRS 17. Au vu du contexte d'évolution actuel des activités du Groupe, ce projet a été placé en suspens. Néanmoins, les activités du Groupe et de ses filiales sont conformes aux critères du paragraphe 20B de la norme IFRS 4 amendée puisqu'elles sont liées d'une manière prédominante à l'assurance. Dans ce cadre, la Direction note que le Groupe n'a jamais adopté une version précédente de la norme IFRS 9 et que, conformément au paragraphe 20D de la norme IFRS 4 amendée, la totalité des passifs liés à l'activité d'assurance au 31 décembre 2015, représente plus de 90% du total du passif permettant de différer l'application de la norme IFRS 9 jusqu'en 2023. Conformément au paragraphe 20G de la norme IFRS 4 amendée, la Direction confirme qu'il n'y a pas eu de changement significatif des activités du Groupe depuis 2015 qui nécessiterait une réévaluation des critères.

Intégrale ayant décidé d'appliquer l'exemption temporaire de la norme IFRS 9, les informations suivantes sur la publication de la juste valeur et l'exposition au risque crédit sont publiées pour faciliter la comparaison entre les Etats financiers consolidés 2020 d'Intégrale et ceux des sociétés appliquant la norme IFRS 9.

IFRS 4 Contrat d'assurances amendée requiert de présenter la juste valeur à la clôture de l'exercice ainsi que les changements de valeur durant la période, respectivement pour les différents groupes d'actifs financiers qui répondent au test "SPPI" (solely payment of principal and interest) et ceux qui ne répondent pas à celui-ci.

La juste valeur ainsi que les changements de valeur des deux groupes d'instruments financiers sont présentés de la manière suivante:

Classes d'actifs Au 31 décembre 2020	Instruments financiers SPPI				Instruments financiers non SPPI			
	HTM	FVOCI	FVPL	Total	HTM	FVOCI	FVPL	Total
Obligations								
Balance d'ouverture au 1er janvier	30.599.494	1.835.949.388		1.866.548.882		353.017.914	13.632.855	366.650.769
Acquisitions		513.066.871		513.066.871		185.802.051		185.802.051
Cessions	-4.591.242	-764.946.142		-769.537.384		-83.079.500	-1.153.330	-84.232.830
Transfert de catégorie		337.154.851		337.154.851		-351.373.606		-351.373.606
Changement de juste valeur	-305.068	67.048.079		66.743.011		-2.865.511	23.275	-2.842.236
Changement de juste valeur (discontinuité)				-				-
Dépréciations (discontinuité)				-				-
Balance de clôture au 31 décembre	25.703.184	1.988.273.048		2.013.976.232		101.501.348	12.502.800	114.004.148
Action/Fonds communs de placement								
Balance d'ouverture au 1er janvier						739.260.645	32.415.291	771.675.936
Acquisitions						112.542.112	10.683.138	123.225.251
Cessions						-82.227.568	-4.029.504	-86.257.073
Changement de juste valeur						32.904.055	214.589	33.118.644
Changement de juste valeur (discontinuité)								-
Dépréciations (discontinuité)								-
Balance de clôture au 31 décembre						802.479.244	39.283.513	841.762.758
Prêts								
Balance d'ouverture au 1er janvier	678.323.674			678.323.674				
Acquisitions	76.206.861			76.206.861				
Cessions	-76.558.674			-76.558.674				
Changement de juste valeur	6.293.898			6.293.898				
Balance de clôture au 31 décembre	684.265.760			684.265.760				

Exposition au risque credit pour les actifs qui répondent au test SPPI

Credit risk exposure (EUR)	Credit quality step 1	Credit quality step 2	Credit quality step 3	Credit quality step 4	No rating available	TOTAL
AFS	436.158.830	198.721.360	997.560.222	13.038.927	342.793.709	1.988.273.048
HTM	-	-	-	-	25.703.184	25.703.184
Prêts					684.265.760	684.265.760
TOTAL	436.158.830	198.721.360	997.560.222	13.038.927	1.052.762.653	2.698.241.992

Les montants présentés ci-dessus sont les valeurs comptables en application de l'IAS39.

La juste valeur et la valeur comptable au 31/12/2020 du groupe "Credit quality step 4" peuvent être présentées comme suit:

Credit quality step 4	Valeur comptable au 31/12/2020	Valeur marché au 31/12/2020
AFS	13.038.927	13.038.927

- ✓ **Amendements à IAS 1 et IAS 8 : modification de la définition du terme «significatif»** (entrée en vigueur le 1er janvier 2020). Les modifications clarifient la définition de « significatif » et garantissent que la définition est uniforme dans toutes les normes IFRS. Les amendements précisent que la référence à la dissimulation d'informations vise des situations dans lesquelles l'effet est similaire à l'omission ou à la déclaration erronée de ces informations. Ils indiquent également qu'une entité doit évaluer la matérialité par rapport aux états financiers dans leur ensemble. Les amendements clarifient aussi le sens du terme "principaux utilisateurs des états financiers à usage général" qui sont les destinataires de ces états financiers, en les définissant comme des "investisseurs, prêteurs et autres créanciers existants et potentiels" qui doivent s'appuyer sur les états financiers pour avoir accès à l'information financière dont ils ont besoin. Les modifications ne devraient pas avoir d'impact significatif sur la préparation des états financiers.
- ✓ **Amendements à IFRS 9, IAS 39 et IFRS 7: Réforme de la référence des taux d'intérêt (entrée en vigueur le 1er janvier 2020)**. Les modifications exigent des informations qualitatives et quantitatives pour permettre aux utilisateurs des états financiers de comprendre comment les relations de couverture d'une entité sont affectées par l'incertitude résultant de la réforme de l'indice de référence des taux d'intérêt.

Cette modification n'a pas d'impact attendu sur nos relations de couverture.

- ✓ **Amendements à la norme IFRS 3, « Regroupements d'entreprises »**, révisant la définition d'une entreprise (entrée en vigueur le 1er janvier 2020). La définition fournit un guide d'application permettant d'évaluer la présence d'une entrée (input) et d'un processus (y compris pour les entreprises en démarrage n'ayant pas généré de produits). Pour être une entreprise sans finalité (output), il sera maintenant nécessaire d'avoir une force de travail organisée. Les modifications apportées à la définition d'une entreprise entraîneront probablement un plus grand nombre d'acquisitions comptabilisées comme des acquisitions d'actifs dans tous les secteurs, notamment l'immobilier, les produits pharmaceutiques, ainsi que le pétrole et le gaz. L'application des modifications affecte également la comptabilisation des transactions de cession.

Les **nouvelles normes et amendements** aux normes suivantes ont été publiés mais **ne sont pas encore obligatoires** pour les exercices comptables débutant au 1er janvier 2020 mais qui **sont adoptés par l'Union européenne**:

- ✓ **Amendements à la norme IFRS 16 'Contrats de location' liés au Covid 19** (entrée en vigueur le 01/06/2020, application anticipée possible). Si certaines conditions sont remplies, cette modification permettrait aux locataires de s'exempter d'évaluer si des concessions de loyer liées à Covid-19 sont des modifications de contrat. Au lieu de cela, les locataires qui appliquent cette exemption comptabilisent ces concessions de loyer comme s'il ne s'agissait pas de modifications de contrat.
- ✓ **Amendements à la norme IFRS 4 'Contrats d'assurance' liés au report d'IFRS 9** (entrée en vigueur le 01/01/2021). Cet amendement modifie la date d'expiration fixée de l'exemption temporaire de l'application d'IFRS 9 'Instruments financiers' introduite par IFRS 4 'Contrats d'assurance', de sorte que les entités seraient tenues d'appliquer IFRS 9 pour les périodes annuelles débutant au 1er janvier 2023.
- ✓ **Amendements à IFRS 9, IAS 39, IFRS 7, IFRS 4 et IFRS 16 Réforme de l'indice de référence des taux d'intérêt - Phase 2** (entrée en vigueur le 01/01/2021). Ces modifications traitent les sujets qui pourraient avoir une incidence sur l'information financière après la réforme d'un taux d'intérêt de référence, y compris son remplacement par d'autres taux de référence. Les modifications sont en vigueur pour les périodes annuelles débutant au 1er janvier 2021, une application anticipée étant autorisée.

Les **nouvelles normes et amendements** aux normes suivantes ont été publiés mais **ne sont pas encore obligatoires** pour les exercices comptables débutant au 1er janvier 2020 et **ne sont pas encore adoptés par l'Union européenne**:

- ✓ **Amendements à la norme IAS 1, « Présentation des états financiers : classification des passifs comme courant ou non-courant »** (entrée en vigueur le 1er janvier 2022). Ces amendements n'affectent que la présentation des passifs dans l'état de la situation financière - et non le montant ou le moment de la comptabilisation d'un actif, des produits ou des charges du passif ou les informations que les entités divulguent à propos de ces éléments. Ils:
 - Clarifient que la classification des passifs comme courants ou non courants doit être basée sur les droits qui existent à la fin de la période de reporting et aligner le libellé dans tous les paragraphes concernés pour faire référence au "droit" de différer le règlement d'ici à douze mois au moins et préciser que seuls les droits en vigueur "à la fin de la période de référence" devraient affecter le classement d'un passif;
 - Précisent que le classement n'est pas affecté par les attentes quant à savoir si une entité exercera son droit de différer le règlement d'un passif; et précisent que le règlement fait référence au transfert à la contrepartie d'espèces, d'instruments de capitaux propres, d'autres actifs ou services.
- ✓ **IFRS 17, 'Contrats d'assurance'** (date d'entrée en vigueur : 1er janvier 2023). Cette norme remplace IFRS 4, qui donne lieu à une multitude d'approches comptables différentes en matière de contrats d'assurance. IFRS 17 changera fondamentalement la comptabilisation pour toutes les entités qui émettent des contrats d'assurance et des contrats d'investissement avec un élément de participation discrétionnaire. L'approbation comprend les amendements publiés par l'IASB en juin 2020, qui visent à aider les entreprises à mettre en œuvre la Norme et à leur faciliter l'explication de leur performance financière.

✓ **Amendements aux normes IFRS 3 ‘Regroupements d’entreprises’; IAS 16 ‘Immobilisations corporelles’; IAS 37 ‘Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels’ ainsi que les améliorations annuelles (entrée en vigueur le 01/01/2022).** Le groupe d’amendements comprend des modifications de portée limitée à trois normes ainsi que les améliorations annuelles aux IFRS, qui sont des changements qui clarifient le texte ou corrigent des conséquences mineures, des oublis ou des conflits entre les exigences des normes.

- **Les amendements à IFRS 3 ‘Regroupements d’entreprises’** mettent à jour une référence dans IFRS 3 au Cadre conceptuel pour l’information financière sans changer les exigences comptables pour les regroupements d’entreprises.
- **Les modifications d’IAS 16 ‘Immobilisations corporelles’** interdisent à une entreprise de déduire du coût des immobilisations corporelles les montants reçus de la vente d’articles produits pendant qu’elle prépare l’actif en vue de son utilisation prévue. Au lieu de cela, une entreprise doit comptabiliser ce produit de vente et le coût connexe dans le résultat.
- **Les amendements à IAS 37 ‘Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels’** précisent quels coûts une société inclut lorsqu’elle évalue si un contrat sera onéreux.
- **Des améliorations annuelles** apportent des modifications mineures à IFRS 1 ‘Première adoption des IFRS’, IFRS 9 ‘Instruments financiers’, IAS 41 ‘Agriculture’ et les exemples illustratifs qui accompagnent IFRS 16 ‘Contrats de location’.

La **norme suivante est d’application obligatoire** depuis l’exercice comptable débutant au 1er janvier 2016 (cependant elle n’est **pas encore adoptée par l’Union européenne**). La Commission Européenne a décidé de ne pas lancer la procédure d’approbation de cette norme provisoire mais d’attendre la norme définitive.

✓ **IFRS 14 ‘Comptes de report réglementaires’** (date d’entrée en vigueur : 1er janvier 2016). Cette norme permet aux entités qui adoptent les IFRS pour la première fois de continuer à appliquer les méthodes comptables conformes à leur référentiel antérieur en ce qui concerne la comptabilisation de la réglementation des tarifs. IFRS 14 permet aux nouveaux adoptants qui exercent des activités à tarifs réglementés, lorsqu’ils adoptent les normes IFRS, de continuer à reconnaître les montants comptabilisés en application des exigences de leur précédent référentiel comptable en matière de réglementation des tarifs, et plus précisément en ce qui concerne la reconnaissance, l’évaluation et la dépréciation des comptes de report réglementaires. Cependant, afin de permettre la comparabilité avec des entités qui appliquent déjà les IFRS et par conséquent ne reconnaissent pas de tels montants, la norme impose que l’effet des réglementations des tarifs soit présenté séparément.

Notons que la norme IFRS 8 portant sur les « secteurs opérationnels » n’est pas utilisée par le Groupe. Sur la base des critères utilisés pour déterminer nos secteurs opérationnels, nous n’estimons pas que les filiales immobilières représentent un secteur opérationnel distinct. En effet, au sein du Groupe, l’activité immobilière représente un placement financier qui permet de supporter l’activité d’assurance en garantissant des rendements pour nos affiliés. À ce titre, dans les tableaux des flux de trésorerie, les investissements et désinvestissements sont présentés dans les flux de trésorerie des activités d’investissements. En conclusion, les secteurs opérationnels (autres que l’activité d’assurance) et géographiques n’atteignent pas les seuils prévus par le paragraphe 13 de la norme.

2.2. Consolidation

Integrale s.a. consolide les entités de son périmètre en utilisant la méthode de consolidation qui doit s’appliquer en fonction du type de contrôle qu’elle exerce sur l’entité.

Filiales

Les filiales sont les entités contrôlées par Integrale s.a.

Integrale s.a. contrôle une entité lorsqu’elle est exposée ou a le droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l’entité et qu’elle a la capacité d’influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu’elle détient sur celle-ci.

Les comptes d'une filiale sont intégrés aux comptes consolidés du Groupe à partir de la date à laquelle la société mère acquiert le contrôle de la filiale jusqu'à la date à laquelle elle cesse de l'avoir.

Les transactions intra-groupe, les soldes et les gains et pertes sur les opérations entre les sociétés du Groupe sont éliminés.

2.3. Regroupement d'entreprises

Les acquisitions d'entreprises sont comptabilisées par l'application de la méthode d'acquisition. Le coût de l'acquisition est évalué comme la juste valeur des actifs donnés et des passifs encourus ou engagés à la date de transaction. La fraction du coût d'acquisition excédant la juste valeur de la part du Groupe dans les actifs nets identifiables acquis est enregistrée comme un goodwill.

Les frais d'acquisition sont directement portés en charges, sauf les éventuels coûts d'émission de titres d'emprunt et de capitaux propres, qui sont comptabilisés conformément à l'IAS 32 et à l'IAS 39.

À la date d'acquisition, les actifs identifiables acquis et les passifs repris sont comptabilisés à leur juste valeur.

Par ailleurs, lorsqu'un groupe d'actifs est acquis, il ne s'agit pas d'un regroupement d'entreprises. Dans ce cas, l'acquéreur identifie et comptabilise les actifs individuels identifiables acquis et les passifs repris. Le coût de ce groupe d'éléments est affecté aux actifs et passifs individuels identifiables sur la base de leurs justes valeurs à la date d'acquisition. Une telle transaction ou un tel événement n'engendre pas de goodwill.

Enfin, lorsqu'une transaction a lieu sous contrôle commun, Integrale s.a. applique le « predecessor accounting ». Cette comptabilisation prévoit la reconnaissance des actifs et des passifs à la valeur comptable existante. La différence entre la valeur comptable de la participation et la valeur comptable des actifs et des passifs est reconnue dans les fonds propres consolidés du groupe Integrale.

2.4. Goodwill

Le goodwill est estimé initialement au coût et représente la partie excédentaire de la juste valeur de la contrepartie transférée par rapport à la quote-part d'Integrale s.a. dans les actifs identifiables nets acquis et les passifs repris.

Une réévaluation négative (badwill) est comptabilisée directement au résultat. Les variations du pourcentage de détention dans des filiales intégralement consolidées sont considérées comme des opérations avec les actionnaires. En conséquence, si le changement de pourcentage en hausse ou en baisse ne conduit pas à un changement de méthode de consolidation, aucun ajustement n'est apporté à la juste valeur ou au montant du goodwill. Tout gain ou perte dégagé via ces transactions est comptabilisé dans les fonds propres.

Sous l'hypothèse de discontinuité, le goodwill a été totalement réduit de valeur.

La réduction de valeur sur le goodwill a été portée au compte de résultats "Dépréciations des valeurs d'actifs".

2.5. Immobilisations incorporelles

Une immobilisation incorporelle est reconnue dans l'état de la situation financière quand les conditions suivantes sont remplies :

L'actif est identifiable, c'est-à-dire qu'il est soit séparable, soit qu'il résulte de droits légaux ou contractuels ;

- ✓ Il est probable que les avantages économiques futurs attendus qui sont attribuables à l'actif vont revenir à Integrale s.a. ;
- ✓ Integrale s.a. peut contrôler l'actif ;
- ✓ Le coût de l'actif peut être mesuré de façon fiable.

Les immobilisations incorporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition, déduction faite de tout amortissement cumulé et de toute perte de valeur cumulée.

Les immobilisations incorporelles sont amorties de façon linéaire en fonction de leur durée probable d'utilisation sans pouvoir excéder 5 ans. Les immobilisations incorporelles dont la durée d'utilisation est indéfinie font l'objet d'un test de perte de valeur annuel.

Sous l'hypothèse de discontinuité, les immobilisations incorporelles ont été totalement réduites de valeur. Les réductions de valeur sur les immobilisations incorporelles ont été portées au compte de résultats "Dépréciations des valeurs d'actifs".

2.6. Immeubles d'exploitation et autres immobilisations corporelles

Une immobilisation corporelle est comptabilisée s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à cet élément seront dégagés par le Groupe et si le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

Les immobilisations corporelles sont enregistrées au coût d'acquisition, déduction faite des amortissements cumulés et des pertes de valeur cumulées.

Lorsque des parties d'une immobilisation corporelle ont des durées d'utilisation différentes, elles sont comptabilisées comme étant des composants distincts au sein des immobilisations corporelles. L'amortissement de ces éléments se fait sur une base linéaire sur la durée d'utilisation estimée.

Les terrains ne font pas l'objet d'amortissements. Les amortissements des immobilisations corporelles sont calculés linéairement sur la base de leur durée d'utilité :

Immeubles d'exploitation

- ✓ Gros œuvre entre 30 et 40 ans
- ✓ Toitures/Châssis/Vitrages entre 15 et 20 ans
- ✓ Techniques diverses entre 15 et 20 ans
- ✓ Aménagements 10 ans

- ✓ Installations et aménagements 10 ans
- ✓ Matériel roulant entre 3 et 5 ans
- ✓ Mobilier 10 ans
- ✓ Matériel de bureau entre 3 et 10 ans
- ✓ Matériel informatique 3 ans

Les immobilisations font l'objet d'une réduction de valeur lorsque, en raison de leur altération ou de modifications des circonstances économiques ou technologiques, leur valeur comptable nette dépasse leur valeur recouvrable (valeur la plus élevée entre la « juste valeur moins les frais de vente » ou « la valeur d'utilité »).

Sous l'hypothèse de discontinuité, les immeubles détenus par le Groupe INTEGRALE comme siège social, ont été réduits de valeur, le cas échéant lorsque le coût historique déduction faite de l'amortissement est supérieur à 80% de la valeur de marché qui représente la valeur de vente forcée de l'immeuble.

Les autres immobilisations corporelles tels que les mobiliers, les outils informatiques ont été totalement réduits de valeur. Le matériel roulant a été conservé à sa valeur nette comptable.

Les réductions de valeur sur immeubles sociaux et autres immobilisations corporelles ont été portées au compte de résultats "Dépréciations des valeurs d'actifs".

2.7. Immeubles de placement

Les immeubles de placement sont valorisés en utilisant le modèle de la juste valeur conformément à la norme IAS 40. Cette juste valeur est le prix pour lequel l'immeuble pourrait être échangé entre des parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale.

La juste valeur est déterminée sur la base d'un modèle interne. Afin de confronter les valorisations obtenues par ce modèle, des expertises sont régulièrement demandées à des experts externes. Une rotation est effectuée afin que tous les immeubles soient expertisés au moins une fois sur une période de 3 ans.

Nous renvoyons le lecteur au chapitre « 3. Jugements et estimations comptables principaux » concernant les estimations utilisées dans le cadre de la méthode de valorisation des immeubles de placement.

Pour la première fois au 31/12/2019, sous l'hypothèse de discontinuité, les immeubles détenus par le Groupe INTEGRALE comme immeubles de placements, ont été valorisés à 80% de la valeur de marché (calcul SII 30/06/2020) qui représente la valeur de vente forcée de l'immeuble.

Les réductions de valeur sur immeubles de placements ont été portées au compte de résultats sous le poste "Dépréciations des valeurs d'actifs".

Au 31/12/2020, la variation de valeur entre la valeur de vente forcée au 31/12/2019 et la valeur de vente forcée au 31/12/2020 a été enregistrée en « Variation de la juste valeur des placements comptabilisée par le biais du compte de résultats ».

2.8. Contrats de location

Un contrat de location est qualifié de location-financement si le contrat transfère l'essentiel des risques et avantages liés à la possession de l'actif. Un contrat qui n'est pas un contrat de location-financement est un contrat de location simple.

Le Groupe détient des contrats de location-financement immobiliers en tant que bailleur. Une créance correspondant à l'investissement net dans le contrat de location est enregistrée. Les revenus sont comptabilisés sur la durée du contrat de location en utilisant le taux d'intérêt implicite du contrat.

2.9. Revenus immobiliers

Les revenus immobiliers sont enregistrés en tant que produits dans le compte de résultats.

Lors de la négociation d'un nouveau contrat de location ou lors de la prolongation d'un contrat existant, des avantages, dont le locataire bénéficie, peuvent être prévus (ex : gratuités). Integrale s.a., en tant que bailleur, enregistre les frais liés à ces avantages linéairement dans le compte de résultats, comme une diminution de ses revenus locatifs.

2.10. Actifs financiers

(a) Classification

1. Les actifs financiers sont classés dans l'une des quatre catégories suivantes :

Les actifs en juste valeur par résultat sont de deux types :

- les placements détenus à des fins de transaction (trading) qui sont des placements pour lesquels l'intention de gestion est de dégager des bénéfices à court terme. L'existence d'un historique de cession à court terme permet également la classification dans cette catégorie ;
 - les actifs financiers désignés de manière optionnelle (held for trading), dès lors qu'ils respectent notamment les critères suivants :
 - adossement actif/passif pour éviter les distorsions de traitement comptable,
 - instruments hybrides comprenant un ou plusieurs produits dérivés incorporés.
2. Les actifs détenus jusqu'à l'échéance comprennent les placements à échéance fixe que l'entreprise a l'intention expresse et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance.
 3. La catégorie des prêts et créances permet l'enregistrement des actifs à paiement déterminé ou déterminable qui ne sont pas cotés sur un marché actif.
 4. Les actifs disponibles à la vente (en juste valeur par capitaux propres, via les autres éléments du résultat global) regroupent par défaut, tous les autres placements financiers qui ne sont pas inclus dans les autres catégories.

(b) Reclassements

Un actif financier peut, dans des circonstances exceptionnelles, être reclassé hors de la catégorie des placements détenus à des fins de transaction.

Un actif financier classé comme disponible à la vente peut être reclassé hors de la catégorie des actifs disponibles à la vente vers :

- la catégorie des placements détenus jusqu'à l'échéance lorsque l'intention ou la capacité de détenir l'actif jusqu'à son échéance ou lorsque l'entité ne dispose plus d'une évaluation fiable de la juste valeur ;
- la catégorie des prêts et créances lorsque l'actif financier répond à la définition de prêts et créances à la date du reclassement et lorsque l'entité a l'intention et la capacité de détenir l'actif financier dans un avenir prévisible ou jusqu'à son échéance.

Un actif financier classé dans la catégorie des placements détenus jusqu'à l'échéance peut être reclassé comme disponible à la vente si l'intention ou la capacité de l'entité a changé. Si, dans les deux ans qui précèdent, Integrale s.a. a reclassé ou vendu une partie importante de son portefeuille d'investissements initialement détenus jusqu'à échéance, elle ne peut plus classer d'investissements en instruments détenus jusqu'à échéance. En outre, dans le cas de vente ou de reclassement d'une partie significative de ces investissements, l'ensemble de la catégorie d'instruments financiers détenus jusqu'à échéance doit faire l'objet d'un reclassement.

(c) Comptabilisation initiale

Les achats et les ventes des placements financiers sont enregistrés à la date de transaction.

Les actifs financiers sont initialement comptabilisés à leur juste valeur majorée, dans le cas d'un actif qui n'est pas à la juste valeur par le biais du compte de résultats, des éventuels coûts de transaction directement imputables à l'acquisition.

(d) Règles d'évaluation

La juste valeur des actifs financiers est définie comme le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation, que ce prix soit observable ou estimé selon une autre technique d'évaluation.

Les règles d'évaluation et les dépréciations éventuelles doivent être appréhendées en fonction de l'appartenance de l'instrument financier à l'une des quatre catégories présentées ci-dessus.

Les actifs détenus à des fins de transaction sont enregistrés à leur juste valeur au cours de clôture dans le compte de résultats.

Les actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance ainsi que les prêts et créances sont enregistrés au coût amorti ou au coût historique. Le coût amorti est le montant auquel l'actif a été évalué lors de sa comptabilisation initiale, diminué des remboursements en principal, plus ou moins l'amortissement cumulé des différences entre le montant initial et le montant à l'échéance (selon le taux d'intérêt effectif). Les écarts entre la valeur de remboursement et le prix d'acquisition sont répartis de manière actuarielle en charges (surcote) ou en produits (décote) sur la durée de vie résiduelle des titres. Lorsque plusieurs dates de remboursement sont prévues, la durée de vie résiduelle est déterminée sur la date du dernier remboursement.

Les actifs disponibles à la vente sont valorisés à leur juste valeur et les plus et moins-values latentes sont enregistrées dans une rubrique distincte des capitaux propres via les autres éléments du résultat global.

Les placements représentatifs des contrats libellés en unités de compte sont valorisés en juste valeur via le compte de résultats.

(e) Provisions pour dépréciation

A chaque date d'arrêt des comptes, le Groupe recherche l'existence d'indications objectives de dépréciation de ses placements.

Instruments de dette classés en actifs disponibles à la vente

Pour les instruments de dette classés en actifs disponibles à la vente, une perte de valeur est comptabilisée par résultat en cas de risque de contrepartie avéré. Des difficultés financières de l'émetteur ou le non-paiement de coupons pendant 2 années consécutives seront considérés comme des indicateurs objectifs de dépréciation.

Les dépréciations constatées sur un instrument de dette sont reprises par le compte de résultats en cas de diminution ou de disparition du risque de contrepartie.

Instruments de capitaux propres classés en actifs disponibles à la vente

Il existe une indication objective de dépréciation dans les cas d'une baisse jugée significative (25 %) ou prolongée (quatre trimestres consécutifs) de la juste valeur d'un instrument de capitaux propres en-dessous de son coût.

Lorsqu'une telle indication objective de dépréciation est constatée, le montant de la dépréciation correspondant à la différence entre le coût d'acquisition et la juste valeur de l'exercice, diminuée de toute perte de valeur préalablement comptabilisée par résultat, est enregistré automatiquement en résultat.

Ces critères pourront faire l'objet d'évolutions dans le temps pour tenir compte des changements de l'environnement dans lequel ils ont été définis, en se fondant sur l'exercice du jugement.

Les dépréciations constatées sur un instrument de capitaux propres ne sont reprises en résultat que lors de la cession de l'actif concerné.

Placements valorisés au coût amorti

Pour les placements valorisés au coût amorti, le montant de la provision est égal à la différence entre la valeur nette comptable de l'actif et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus, déterminée à partir du taux d'intérêt effectif d'origine de l'instrument financier et corrigée des éventuelles provisions. Le montant de la perte de valeur est inclus dans le résultat net de l'exercice. La provision peut être reprise via le compte de résultats.

(f) Décomptabilisation

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels arrivent à expiration ou que le Groupe transfère l'actif financier.

Les plus ou moins-values de cession des placements financiers sont déterminées suivant la méthode « First In First Out ».

Les plus et moins-values de cession sont comptabilisées au compte de résultats à la date de leur réalisation et représentent la différence entre le prix de cession et la valeur nette comptable de l'actif.

2.11. Perte de valeur sur actifs non financiers

Les actifs ayant une durée de vie indéterminée ne sont pas soumis à amortissement et font l'objet de tests de dépréciation annuels. Les actifs sujets à amortissement sont évalués pour en estimer la dépréciation chaque fois que des événements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable est irrécouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée pour le montant de l'excédent de la valeur comptable sur la valeur recouvrable. Le montant recouvrable est le montant le plus élevé entre la juste valeur d'un actif diminuée des coûts de vente et sa valeur d'utilité.

Dans le but de calculer une perte de valeur, les actifs sont regroupés aux niveaux les plus bas pour lesquels il y a des flux de trésorerie pouvant être identifiés séparément (unité génératrice de trésorerie définie comme étant chaque filiale du Groupe). La valeur des actifs non financiers autres que le goodwill, pour lesquels une perte de valeur a été comptabilisée, est revue à chaque date de clôture et peut éventuellement générer une reprise de cette perte de valeur.

2.12. Dérivés

Un dérivé est un instrument financier qui présente les trois caractéristiques suivantes :

- sa valeur fluctue en fonction de l'évolution d'une variable spécifique appelée le « sous-jacent » ;
- il requiert un investissement initial net nul ou faible comparé à d'autres instruments réagissant de façon analogue aux évolutions de marché ;

- il est dénoué à une date future.

Les dérivés sont initialement comptabilisés à la juste valeur à la date où le contrat dérivé est signé et sont par la suite réévalués à leur juste valeur.

Les dérivés sont comptabilisés à la juste valeur en contrepartie du compte de résultats et les modifications de la juste valeur sont reconnues immédiatement dans le compte de résultats.

2.13. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent la trésorerie disponible, les dépôts à vue auprès des banques, les autres investissements à court terme très liquides avec une maturité originelle de 3 mois ou moins et les découverts bancaires. Les éventuels découverts bancaires sont comptabilisés parmi les dettes dans les passifs courants de l'état de la situation financière.

2.14. Capital

Les capitaux propres comprennent principalement le capital social, les résultats mis en réserve et les variations de valeur des actifs « disponibles à la vente » (en juste valeur par capitaux propres, via les autres éléments du résultat global).

2.15. Impôts sur le résultat

Les charges d'impôts comprennent les impôts sur le résultat et les impôts différés des sociétés reprises dans le périmètre de consolidation.

La charge d'impôts sur le résultat est calculée sur la base des lois fiscales d'application à la fin de chaque période comptable dans les pays où les filiales et les entreprises associées du Groupe sont actives et génèrent un résultat imposable.

Les impôts différés sont comptabilisés sur les différences temporelles entre les bases fiscales des actifs et des passifs et leurs valeurs comptables dans les états financiers consolidés.

Un actif d'impôts différés est comptabilisé dans son ensemble pour toute différence temporaire déductible (y compris les pertes fiscales et les crédits fiscaux reportés inutilisés) dans la mesure où il est probable que l'entité disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales non utilisées seront imputées.

Des actifs et des passifs d'impôts différés peuvent être compensés si les soldes d'impôts différés se rapportent à la même entité.

2.16. Avantages au personnel

Avantages à court terme

Les avantages au personnel à court terme sont comptabilisés comme des charges dans le compte de résultats durant la période au cours de laquelle les services ont été rendus. Toute compensation non payée est reprise dans les « Autres dettes » dans l'état de la situation financière.

Avantages postérieurs à l'emploi

Les sociétés du Groupe ont mis en place différents plans de pension. Le Groupe a mis en place à la fois des plans de pension à cotisations définies et des plans de pension à prestations définies.

Les plans à prestations définies définissent un montant de pension qu'un employé recevra à son départ à la retraite, généralement ce montant dépend d'un ou plusieurs facteurs tels que l'âge, l'ancienneté et le salaire. Dans le cas spécifique d'Integrale s.a., ces plans sont gérés en interne.

La provision comptabilisée dans l'état de la situation financière dans le cadre d'un plan à prestations définies est la valeur actuelle de la dette au titre des prestations définies à la fin de l'exercice, déduction faite de la juste valeur des actifs du plan, y compris les ajustements pour les coûts des services passés non reconnus. La dette au titre des prestations définies est calculée annuellement. La valeur actuelle de la dette au titre des prestations définies est déterminée en actualisant les flux de trésorerie futurs estimés, en utilisant les taux d'intérêts d'obligations de haute qualité exprimés dans la devise de paiements des avantages et qui ont des termes, à échéance, se rapprochant des termes de la dette de pension considérée.

Les gains et pertes actuariels provenant d'ajustements d'expérience et de modifications dans les hypothèses actuarielles sont enregistrés en produits ou charges du résultat global de la période au cours de laquelle ils surviennent.

Les régimes à cotisations définies sont des contrats de retraite par lesquels un employeur s'engage à hauteur d'un financement. L'employeur limite son engagement au paiement des cotisations et non sur le niveau de la rente, contrairement aux régimes à prestations définies. Le montant de la retraite des salariés se calcule alors par rapport au cumul des cotisations versées et capitalisées.

La loi belge sur les pensions complémentaires impose un rendement minimum garanti sur les cotisations patronales et personnelles. La prise en compte de cette loi conjuguée à la définition du plan peut dans certains cas amener les plans belges à cotisations définies à être considérés comme des plans à prestations définies selon la norme IAS 19. Généralement, l'employeur conserve une obligation après le paiement des cotisations. Pour ce faire, Integrale s.a. comptabilise tous les plans de pension comme s'ils étaient des plans à prestations définies.

Autres avantages à long terme

Integrale s.a. offre à son personnel d'autres avantages à long terme. Le droit à ces avantages est soumis à la condition qu'une durée significative de service ait été prestée. Les coûts attendus de ces avantages sont comptabilisés durant la période d'emploi en utilisant la même méthodologie que celle utilisée pour les plans de pensions à prestations définies.

2.17. Passifs liés aux contrats d'assurance et d'investissement

2.17.1. Classification des contrats

Les contrats dont les principes de comptabilisation et d'évaluation relèvent de la norme IFRS 4 incluent :

- les contrats d'assurance comportant un aléa pour l'assuré. Cette catégorie recouvre les contrats de branche 21 et de branche 23 ;
- les éventuels contrats financiers émis comportant un élément de participation aux bénéfices (PB) discrétionnaire.

Les contrats financiers relevant de la norme IAS 39 correspondent aux contrats d'investissement sans participation aux bénéfices discrétionnaire.

Les contrats qui ne répondent pas à la définition d'un contrat d'assurance et qui ne sont pas non plus des contrats financiers relèvent :

- soit de la norme IFRS 15 s'ils correspondent à une prestation de services ;
- soit de la norme IAS 19 pour les contrats souscrits dans le cadre d'un engagement social du Groupe envers ses salariés.

2.17.2. Contrats d'assurance et contrats financiers avec PB discrétionnaire

Les contrats d'assurance et les contrats financiers avec participation aux bénéfices discrétionnaire sont comptabilisés selon les principes comptables appliqués par le Groupe.

Contrats d'assurance

Les contrats en vertu desquels la Compagnie accepte un risque d'assurance significatif de la part d'un tiers (l'assuré) en acceptant d'indemniser l'assuré ou un autre bénéficiaire, si un événement futur incertain déterminé (l'événement assuré) a des conséquences défavorables pour le titulaire ou un autre bénéficiaire, sont classés dans la catégorie des contrats d'assurance.

Un risque d'assurance est un risque autre qu'un risque financier. Un risque financier se définit comme un risque de variation potentielle future d'une ou de plusieurs des variables suivantes : taux d'intérêt, cours d'une valeur mobilière, cours d'une matière première, taux de change ou une variable similaire. Si la variable n'est pas une variable financière, le risque est un risque financier si la variable n'est pas spécifique à l'une des parties au contrat ; dans le cas contraire, il s'agit d'un risque d'assurance. Le risque de rachat, le risque de prorogation ou le risque de dérive des frais généraux ne sont pas des risques d'assurance sauf s'il s'agit de risques initialement supportés par l'assuré auquel l'assureur est exposé en vertu d'un contrat d'assurance.

Pour chaque portefeuille homogène de contrats, le caractère significatif du risque d'assurance est apprécié sur la base d'un contrat individuel représentatif. Le risque d'assurance peut ainsi être significatif alors que la mutualisation des risques au sein d'un portefeuille rend négligeable la probabilité d'une perte significative par rapport aux états financiers sur l'ensemble du portefeuille.

Contrats financiers avec participation aux bénéfices discrétionnaire

Les contrats qui n'exposent pas l'assureur à un risque d'assurance ou l'exposent à un risque d'assurance non significatif sont classés dans la catégorie des contrats financiers lorsqu'ils créent un actif ou un passif financier. Ils sont qualifiés de contrat financier avec participation aux bénéfices discrétionnaire dès lors qu'il existe un droit pour le titulaire d'un contrat d'obtenir en raison de dispositions contractuelles et/ou de dispositions réglementaires, en supplément des éléments garantis, des bénéfices additionnels :

- dont il est probable qu'ils représentent une part significative du total des bénéfices contractuels ;
- dont le montant ou le rythme d'émergence est contractuellement à la discrétion de l'émetteur ; et
- qui sont contractuellement basés sur la performance d'un pool de contrats ou d'un type de contrats déterminé, sur les produits des placements réalisés et/ou latents sur un ensemble d'actifs déterminé détenu par l'émetteur ou sur le résultat de la compagnie, le fonds ou l'entité qui émet le contrat.

Lorsque des contrats financiers contiennent un élément de participation discrétionnaire ainsi qu'un élément garanti, l'élément garanti est comptabilisé séparément de l'élément de participation discrétionnaire. L'élément garanti est classé comme un passif.

Assurance vie et capitalisation

Primes

Les primes des contrats en vigueur durant l'exercice sont prises en compte dans les produits.

Provisions techniques et mathématiques

Provisions techniques et mathématiques

Les provisions mathématiques des contrats en euros correspondent à la différence de valeur actuelle des engagements de l'assureur et de l'assuré.

L'actualisation des engagements est effectuée en retenant un taux au plus égal au taux du tarif du contrat concerné et en utilisant les tables de mortalité réglementaires. En matière d'actualisation des engagements des rentes temporaires, elles sont actualisées financièrement. De plus, le taux d'actualisation retenu est le taux minimum entre le taux utilisé pour le calcul de la prime et le plus grand des taux techniques réglementaires inférieurs à ce taux.

Lorsqu'une rémunération excédant le taux minimal garanti, fondée sur les résultats de la gestion technique et financière, est due aux assurés, et qu'elle n'a pas été distribuée aux assurés au cours de la période, son montant figure dans la provision pour participation aux bénéfices.

La provision pour sinistres à payer comprend les sinistres et capitaux échus restant à payer à la fin de la période.

Les provisions mathématiques des contrats exprimés en unités de compte sont évaluées sur la base des actifs servant de support à ces contrats. Les gains ou pertes résultant de la réévaluation de ces derniers sont portés au compte de résultat afin de neutraliser l'impact de la variation des provisions techniques.

Test de suffisance des passifs d'assurance

À chaque date de clôture annuelle, le Groupe s'assure que les passifs d'assurance comptabilisés sont suffisants en utilisant les estimations actuelles de flux de trésorerie futurs issus des contrats d'assurance. La réalisation de ce test repose sur les outils de modélisation de gestion actif/passif. Ce test permet de déterminer la valeur économique des passifs.

Les résultats du test sont analysés au niveau de l'entité juridique : si, au niveau de l'entité juridique, la somme de la valeur de rachat et de la participation aux bénéfices différée (active ou passive), nette des coûts d'acquisition différés et d'actifs incorporels liés, est inférieure aux provisions d'assurance, l'insuffisance est enregistrée en contrepartie du résultat.

Comptabilité reflet

La comptabilité reflet permet de répondre comptablement au risque de déséquilibre actif/passif artificiellement généré par des modes différents de valorisation de l'actif et du passif. Lorsque l'évaluation des passifs, des frais d'acquisition reportés ou des portefeuilles de contrats figurant à l'actif est directement affectée par la réalisation des plus ou moins-values des actifs, une provision pour participation aux bénéfices différée est comptabilisée en contrepartie des plus ou moins-values latentes reconnues dans les placements.

Integrale s.a. n'a pas utilisé cette disposition.

Règles d'évaluation sous l'hypothèse de la discontinuité

Un complément de provisions mathématiques a été déterminé sur la base du Best Estimate "discontinuité" diminué des provisions IFRS. Le Best Estimate "discontinuité" équivaut au Best Estimate calculé au 31/12/2020 tel que la réglementation Solvabilité 2 le requiert, à quelques changements d'hypothèses près :

- o Flux sur la base de la situation au 31/12/2020 sans primes futures
- o Courbe des taux : EIOPA au 31/12/2020 sans VA (scénario déterministe uniquement)
- o Frais : Majoration de € 2,66 millions des frais issus de la calibration 31/12/2019 avec suppression des frais variables associés aux primes futures (dès lors que les primes futures disparaissent, les frais y afférents sont à 0)
- o Rachats : Majoration du taux de rachat annuel à tout âge de 2% pour le portefeuille des actifs cotisants-dormants
- o Des analyses de sensibilité ont été réalisées sur ces hypothèses, les résultats uniquement pour les best estimates des actifs cotisants-dormants et des frais Integrale sont présentés ci-après:
 - Majoration de 1% à tout âge des taux de rachat annuels 31/12/2020 pour le segment Integrale branche 21 ;
 - Majoration de 4% à tout âge des taux de rachat annuels 31/12/2020 pour le segment Integrale branche 21 ;
 - Utilisation de la courbe EIOPA+VA 31/12/2020.

	31/12/2020 avec hypothèses de discontinuité	31/12/2020 discontinuité - Sensi rachat +1%	Delta vs 31/12/2020 avec hypothèses de discontinuité	31/12/2020 discontinuité - Sensi rachat +4%	Delta vs 31/12/2020 avec hypothèses de discontinuité	31/12/2020 discontinuité - Sensi courbe EIOPA+VA	Delta vs 31/12/2020 avec hypothèses de discontinuité
BE Actifs cotisants-dormants	2.830.091.660,07	2.887.157.682,46	57.066.022,40	2.733.956.419,46	-96.135.240,61	2.809.618.891,58	-20.472.768,49
BE Frais Integrale déterministe	187.955.576,71	211.706.396,52	23.750.819,81	151.658.600,21	-36.296.976,50	186.489.921,82	-1.465.654,89

Les autres hypothèses non mentionnées ici sont supposées égales à celles utilisées pour les calculs Solvabilité 2 effectués au 31/12/2020.

L'impact dans le compte de résultats se situe dans les « Charges de gestion des placements ».

2.17.3. Contrats d'investissement (IAS 39)

Les contrats financiers sont évalués à l'origine à leur juste valeur. Les chargements sur primes sont comptabilisés dans le poste chiffre d'affaires ou produits des autres activités.

Les contrats financiers en unités de compte sont valorisés ultérieurement à la juste valeur, avec comptabilisation des variations de juste valeur en résultat.

2.18. Créances commerciales et autres créances

Les créances à plus et à moins d'un an sont initialement reconnues à leur juste valeur et mesurées par la suite au coût amorti déduction faite de toute dotation pour réduction de valeur. Une dotation pour réduction de valeur est comptabilisée quand il y a une preuve objective que le Groupe ne pourra pas collecter tous les montants dus conformément aux conditions initiales de la créance.

2.19. Dettes financières

Les emprunts, subordonnés ou non, sont initialement comptabilisés à la juste valeur et ensuite mesurés selon la méthode du coût amorti. Les coûts directement attribuables à l'établissement d'un nouvel emprunt sont déduits de la valeur nominale de l'emprunt et pris en résultat sur la durée de l'emprunt par la méthode du taux d'intérêt effectif.

2.20. État des flux de trésorerie

Les flux de trésorerie du Groupe sont présentés sur base de la méthode indirecte. Cette méthode établit le mouvement de la trésorerie de l'exercice en ajustant le « Résultat avant impôts sur le résultat » par tout élément sans effet de trésorerie et par les modifications dans le fonds de roulement (« Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles ») et en identifiant les flux de trésorerie d'investissement et de financement de l'exercice.

2.21. Activités abandonnées et actifs destinés à la vente

Une activité abandonnée est une composante dont l'entité s'est séparée ou qui est classée comme détenue en vue de la vente, et qui représente une ligne d'activité ou une région géographique principale et distincte, faisant partie d'un plan unique et coordonné pour se séparer d'une ligne d'activité ou d'une région géographique principale et distincte ou est une filiale acquise exclusivement en vue de la vente.

La catégorie « Activités abandonnées et actifs destinés à la vente » comprend les actifs, les activités destinées à être cédées ou abandonnées dans les douze mois qui suivent la date de clôture de l'exercice comptable. Les filiales destinées à être cédées demeurent dans le périmètre de consolidation jusqu'au jour où le Groupe en perd le contrôle effectif. Les actifs et passifs concernés sont évalués à la valeur la plus faible entre la valeur nette comptable et la juste valeur diminuée des coûts de cession. Ils sont présentés dans les postes d'actifs et de passifs distincts de l'état de la situation financière.

3. Jugements et estimations comptables principaux

Les montants présentés dans les états financiers consolidés impliquent l'utilisation d'estimations et d'hypothèses concernant le futur ainsi que la prise en compte du contrat conclu avec Monument Assurance Belgium (voir section 2.1). Les estimations et jugements sont continuellement évalués et sont basés sur l'expérience passée et sur d'autres facteurs, y compris les attentes relatives à des événements futurs que l'on estime probables au regard des circonstances. Les estimations et jugements qui pourraient avoir un impact sur les états financiers consolidés sont présentés dans les rubriques reprises ci-dessous.

3.1. Actifs financiers

Dépréciations d'actifs

A chaque date d'arrêt des comptes, le Groupe analyse l'existence d'indications objectives de dépréciation de ses placements.

Pour les instruments de dette classés en actifs disponibles à la vente, une perte de valeur est comptabilisée par résultat en cas de risque de contrepartie avéré. Des difficultés financières de l'émetteur ou le non-paiement de coupons pendant 2 années consécutives seront considérés comme des indicateurs objectifs de dépréciation. Les dépréciations constatées sur un instrument de dette sont reprises par le compte de résultats en cas de diminution ou de disparition du risque de contrepartie.

Il existe une indication objective de dépréciation dans les cas d'une baisse jugée significative (25 %) ou prolongée (quatre trimestres consécutifs) de la juste valeur d'un instrument de capitaux propres en-dessous de son coût. Lorsqu'une telle indication objective de dépréciation est constatée, le montant de la dépréciation correspondant à la différence entre le coût d'acquisition et la juste valeur de l'exercice, diminuée de toute perte de valeur préalablement comptabilisée par résultat, est enregistré automatiquement en résultat.

Ces critères pourront faire l'objet d'évolutions dans le temps pour tenir compte des changements de l'environnement dans lequel ils ont été définis, en se fondant sur l'exercice du jugement.

L'application de ces règles a conduit à l'enregistrement d'une dépréciation de valeur sur un actif financier au cours de cet exercice.

Les titres dont le remboursement semble aujourd'hui compromis ont fait l'objet d'une réduction de valeur totale.

3.2. Passifs d'assurance

Sous l'hypothèse de continuité, les passifs d'assurance sont évalués selon les politiques locales en vigueur. Dans le cadre des normes IFRS, nous effectuons généralement un Liability Adequacy Test (L.A.T.).

Sous l'hypothèse de discontinuité, Un complément de provisions mathématiques a été déterminé sur la base du Best Estimate "discontinuité" diminué des provisions IFRS. Le Best Estimate "discontinuité" équivaut au Best Estimate calculé au 31/12/2020 tel que la réglementation Solvabilité 2 le requiert, à quelques changements d'hypothèses près :

- o Flux sur la base de la situation au 31/12/2020 sans primes futures
- o Courbe des taux : EIOPA au 31/12/2020 sans VA (scénario déterministe uniquement)
- o Frais : Majoration de € 2,66 millions des frais issus de la calibration 31/12/2019 avec suppression des frais variables associés aux primes futures (dès lors que les primes futures disparaissent, les frais y afférents sont à 0)
- o Rachats : Majoration du taux de rachat annuel à tout âge de 2% pour le portefeuille des actifs cotisants-dormants
- o Des analyses de sensibilité ont été réalisées sur ces hypothèses, les résultats uniquement pour les best estimates des actifs cotisants-dormants et des frais Integrale sont présentés ci-après:
 - Majoration de 1% à tout âge des taux de rachat annuels 31/12/2020 pour le segment Integrale branche 21 ;
 - Majoration de 4% à tout âge des taux de rachat annuels 31/12/2020 pour le segment Integrale branche 21 ;
 - Utilisation de la courbe EIOPA+VA 31/12/2020.

	31/12/2020 avec hypothèses de discontinuité	31/12/2020 discontinuité - Sensi rachat +1%	Delta vs 31/12/2020 avec hypothèses de discontinuité	31/12/2020 discontinuité - Sensi rachat +4%	Delta vs 31/12/2020 avec hypothèses de discontinuité	31/12/2020 discontinuité - Sensi courbe EIOPA+VA	Delta vs 31/12/2020 avec hypothèses de discontinuité
BE Actifs cotisants-dormants	2.830.091.660,07	2.887.157.682,46	57.066.022,40	2.733.956.419,46	-96.135.240,61	2.809.618.891,58	-20.472.768,49
BE Frais Integrale déterministe	187.955.576,71	211.706.396,52	23.750.819,81	151.658.600,21	-36.296.976,50	186.489.921,82	-1.465.654,89

Les autres hypothèses non mentionnées ici sont supposées égales à celles utilisées pour les calculs Solvabilité 2 effectués au 31/12/2020.

L'impact dans le compte de résultats se situe dans les « Charges de gestion des placements ».

	Provisions complémentaires	
	2020	2019
Integrale Br21	926.230.020	797.859.449
Certiflex	11.899.772	4.189.296
Total	938.129.792	802.048.745

En conclusion, nous avons constitué un complément de provisions au bilan pour un montant total de 938.129.792€, enregistré en « Provisions pour risques et charges ».

Vu le montant de complément de provision enregistré dans les comptes, le Liability Adequacy Test ne s'applique pas.

3.3. Impôts différés

Sous l'hypothèse de continuité, les impôts différés sont comptabilisés sur les différences temporelles entre les bases fiscales des actifs et des passifs et leurs valeurs comptables dans les états financiers consolidés.

Un actif d'impôts différés est comptabilisé dans son ensemble pour toute différence temporaire déductible (y compris les pertes fiscales et les crédits fiscaux reportés inutilisés) dans la mesure où il est probable que l'entité disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales non utilisées seront imputées. L'application de cette méthode a conduit le Groupe à ne pas enregistrer d'actifs d'impôts différés sur certaines de ses filiales. En effet, l'utilisation des latences fiscales dans un délai raisonnable semble incertaine pour certaines d'entre elles. Le montant des latences fiscales pour lesquelles un impôt différé a été reconnu est présenté dans la note 21.3.

La préparation des états financiers consolidés requiert une estimation des impôts sur le résultat et des actifs et passifs d'impôts différés selon les lois fiscales des divers territoires où le groupe exerce ses activités. Selon la norme IAS 12, les actifs et passifs d'impôts différés doivent être évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt (et des lois fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière. Par conséquent, les impôts différés sur les différences temporaires, générées en Belgique sont calculés sur la base du taux d'imposition de 25%.

Les actifs d'impôts différés subsistant au 31 décembre 2020 consistent en un montant de € 4.255.359.

3.4. Immeubles de placement

Sous l'hypothèse de continuité, Les immeubles de placement sont valorisés en utilisant le modèle de la juste valeur conformément à la norme IAS 40.

Afin de valoriser son portefeuille immobilier, Integrale utilise la « méthode de capitalisation de la valeur locative estimée ». Cette méthode est reconnue par le RICS (Royal Institution of Chartered Surveyors). Le RICS est un organisme international rassemblant des experts certifiés dans le domaine immobilier. La méthode consiste à capitaliser la valeur locative estimée du bâtiment en utilisant un taux de capitalisation (« yield ») en ligne avec le marché immobilier.

La valeur locative correspond au loyer à la date d'évaluation du bien. Le loyer est capitalisé sur la période restant à courir entre la date d'évaluation et la première date de break (= date à laquelle le locataire a la possibilité de quitter le bâtiment). Après la première date de break, une valeur locative est estimée. Celle-ci pourrait tenir compte d'une décote par rapport au loyer contractuel en cas de négociation du locataire afin de rester dans le bâtiment.

Le choix du taux de capitalisation utilisé est lié aux taux de capitalisation pratiqués dans le marché de l'investissement immobilier, qui tiennent compte:

- de la localisation du bien
- de la qualité des immeubles et de celle du locataire
- de la qualité et de la durée du bail à la date de valorisation
- du prix au m² de location en rapport avec celui du marché pour des biens comparables.

La valorisation tient également compte des charges à encourir dans un futur proche.

Afin de déterminer le taux de capitalisation pour chacun des immeubles, Integrale a déterminé sur la base des critères repris ci-dessus et de son expérience dans les transactions de marché un taux de capitalisation par immeuble.

En outre, afin de confronter les valorisations obtenues par le modèle, des expertises sont régulièrement demandées à des experts externes. Une rotation est effectuée afin que tous les immeubles soient expertisés au moins une fois sur une période de 3 ans.

En raison de la liquidité du marché et de la difficulté de déceler de manière incontestable des données transactionnelles comparables, le niveau, au sens de la norme IFRS13, d'évaluation de la juste valeur des immeubles de la Société, est de niveau 3 (données non observables) et cela pour l'ensemble du portefeuille.

Frais de mutations et de transactions :

Dépendant du mode de cession, de la qualité de l'acquéreur et de la situation géographique du bien, le taux effectif de droits de mutation varie de 0% à 12,5% sans qu'il soit possible de prévoir le taux qui s'appliquerait pour la cession d'un bien donné, avant que cette cession ne soit intervenue. En pratique, le bien est cédé par le biais de la vente d'actions créées à cet effet, ce qui a pour conséquence de ne supporter presque exclusivement les frais de transactions.

Sur base des différentes transactions constatées sur le marché et sur base des données historiques en transactions immobilières du Groupe Integrale, le taux retenu pour ces frais de transaction s'élève à 1% de la valeur brute de l'immeuble.

Sous l'hypothèse de discontinuité, les immeubles détenus par le Groupe INTEGRALE comme immeubles de placements, ont été valorisés à 80% de la valeur de marché qui représente la valeur de vente forcée de l'immeuble. Au 31/12/2019, les réductions de valeur sur immeubles de placements ont été portées au compte de résultats sous le poste "Dépréciations des valeurs d'actifs".

Au 31/12/2020, la variation de valeur entre la valeur de vente forcée au 31/12/2019 et la valeur de vente forcée au 31/12/2020 a été enregistrée en « Variation de la juste valeur des placements comptabilisée par le biais du compte de résultats ».

3.5. Provisions pour indemnités de licenciements et frais annexes

Sous l'hypothèse de discontinuité et à l'instar des comptes clôturés au 31/12/2019, une provision pour indemnités de licenciements devrait être enregistrée. Au 31/12/2020, aucune provision pour licenciements n'a été portée au passif des comptes, en effet Integrale a annoncé le 6 mai 2021 avoir conclu avec Monument Assurance Belgium une convention de cession d'actifs portant sur l'ensemble des activités d'assurance de la Société.

Cette convention protégera les droits du personnel d'Integrale puisque Monument Assurances Belgium non seulement reprendra la totalité du personnel de la Société et en outre offrira à celui-ci, à partir du closing, une garantie d'emploi de 18 mois. La provision enregistrée au 31/12/2019 a fait l'objet d'une extourne au cours de l'exercice 2020.

Une provision pour frais annexes a été enregistrée afin de couvrir les frais d'avocats, de réviseurs ou d'autres fonctions nécessaires à une hypothèse de discontinuité de la société.

4. Gestion du capital

Le capital est une ressource stratégique qui nécessite une approche de gestion clairement définie, rigoureuse et disciplinée afin d'assurer un déploiement efficace. Elle doit intégrer dans un ensemble les besoins et attentes des différentes parties.

Une politique de gestion du capital a été rédigée et couvre les rôles, les responsabilités et les différents processus impliqués dans la gestion du capital.

Depuis mars 2020, le capital requis pour couvrir les besoins en capitaux selon solvabilité II (SCR ratio sous solvabilité II) n'est plus adéquat. Les différents plans de redressement et demandes d'augmentation du capital n'ont pas abouti.

4.1. Marge de solvabilité (Solvency II) - non audité

Le Solvency II ratio SCR trimestriel au 31 décembre 2020 est de 56,54%.

5. Gestion des risques financiers et d'assurance

5.1. Politique de gestion des risques

Tel que précisé par la circulaire NBB_2016_31, actualisée en septembre 2018 par la circulaire NBB_2018_23 et en mai par la circulaire NBB_2020_017, relative aux « attentes prudentielles de la Banque nationale de Belgique en matière de système de gouvernance pour le secteur de l'assurance et de la réassurance », le système de gestion des risques « couvre les risques à prendre en considération dans le calcul du capital de solvabilité requis ainsi que les risques n'entrant pas ou n'entrant pas pleinement dans ce calcul et couvre au moins les domaines suivants :

- ✓ la souscription et le provisionnement ;
- ✓ la gestion actif-passif (asset-liability management - ALM) ;
- ✓ les investissements, en particulier dans les instruments dérivés et engagements similaires ;
- ✓ la gestion du risque de liquidité et de concentration ;
- ✓ la gestion du risque opérationnel ;
- ✓ la réassurance et les autres techniques d'atténuation du risque.

Une politique de gestion des risques est rédigée. Son objectif est de décrire la politique générale de gestion des risques au sein d'Integrale s.a. Cette politique est proportionnelle à la nature, l'ampleur et la complexité de l'entreprise.

Le système de gestion des risques est un système comportant une stratégie, une procédure définissant le processus de prise de décision, des politiques et des processus de reporting.

L'objectif de ce système est d'identifier, évaluer, gérer et suivre les risques auxquels Integrale est ou pourrait être exposée. Le système de gestion des risques couvre l'ensemble des domaines listés dans la circulaire NBB_2016_31, actualisée en septembre 2018 par la circulaire NBB_2018_23 et en mai par la circulaire NBB_2020_017.

Integrale a transcrit les rôles et responsabilités prévus par la circulaire NBB_2016_31, actualisée en septembre 2018 par la circulaire NBB_2018_23, dans les règlements d'ordre intérieur relatifs à chaque comité ou conseil :

- ✓ Règlement d'ordre intérieur du conseil d'administration ;
- ✓ Règlement d'ordre intérieur du comité des risques ;
- ✓ Règlement d'ordre intérieur du comité d'audit ;
- ✓ Règlement d'ordre intérieur du comité de direction.

De manière similaire, Integrale a transcrit les rôles et responsabilités prévus par les circulaires NBB_2016_31 et NBB_2018_23 et en mai par la circulaire NBB_2020_017, dans les chartes relatives à chaque fonction de contrôle indépendante :

- ✓ Charte de la fonction de gestion des risques ;
- ✓ Charte de la fonction de compliance ;
- ✓ Charte de la fonction d'audit interne ;
- ✓ Charte de la fonction actuarielle.

5.2. Risques opérationnels

Les risques opérationnels sont les risques de perte provenant de l'inadéquation des procédures ou de la défaillance de personnes, de systèmes ou découlant d'évènements extérieurs.

La cartographie des risques opérationnels s'appuie sur une analyse des processus, à laquelle est croisée la typologie des risques opérationnels issue de Solvabilité II.

Les matrices de risques et de contrôles, ainsi que les plans d'action visant à réduire le risque opérationnel résiduel sont documentés. Un reporting sur le risque opérationnel est réalisé sur la situation 2019, cependant la situation d'Integrale s'est détériorée depuis début 2020 et les constatations devront être remises à jour.

Le BCP (Business Continuity Plan) couvre les risques d'interruptions sérieuses et non planifiées des activités.

Le processus relatif à la continuité de l'activité et les contrôles en place sont détaillés. Une attention particulière est apportée pour identifier les rôles et responsabilités des différentes parties impliquées, la fréquence et le processus de prise de décision de chacun des processus et contrôles. Suite à la situation d'Integrale, les propositions devront être remises à jour.

5.3. Risques d'assurance

Le risque d'assurance ou de souscription est le risque de perte ou de changement défavorable de la valeur des engagements d'assurance, en raison d'hypothèses inadéquates en matière de tarification et de provisionnement.

Risque de frais

Le risque de frais est le risque de perte, ou de changement défavorable de la valeur des engagements d'assurance, qui résulte de fluctuations affectant le niveau, l'évolution tendancielle ou la volatilité des dépenses encourues pour la gestion des contrats d'assurance ou de réassurance.

Tout dépassement significatif par rapport au budget ou aux chiffres de l'année précédente est analysé et communiqué au comité de direction. L'évolution des frais généraux fait l'objet d'un suivi au comité d'audit.

Risque de rachat et de transfert

Le risque de rachat ou de transfert est le risque de perte, ou de changement défavorable de la valeur des engagements d'assurance qui résulte de fluctuations affectant le niveau, l'évolution tendancielle ou la volatilité des taux de révision applicables aux rentes, sous l'effet d'un changement de l'environnement juridique ou de l'état de santé de la personne assurée.

Les hypothèses de rachat et de transfert font l'objet d'une calibration annuelle.

Risque de longévité

Le risque de longévité est le risque de perte, ou de changement défavorable de la valeur des engagements d'assurance, qui résulte de fluctuations affectant le niveau, l'évolution tendancielle ou la volatilité des taux de mortalité, lorsqu'une baisse de ces taux entraîne une augmentation de la valeur des engagements d'assurance.

Integrale s.a. est confrontée au risque de longévité essentiellement pour son portefeuille de rentiers qui est peu significatif par rapport à l'ensemble des provisions techniques.

Par prudence, Integrale s.a. constitue depuis plusieurs années une provision technique servant essentiellement à couvrir ce risque. De plus, les tables utilisées pour le calcul du best estimate des rentes sont rajeunies.

Les hypothèses de longévité font l'objet d'une calibration annuelle.

Risque de mortalité

L'analyse de sensibilité démontre que si l'on calcule les provisions techniques d'assurance-vie en corrigeant les tables de mortalité de 5 ans, soit en utilisant les tables MK-5, FKP-5, MR-5, FR-5, XK-5, XR-5, nous obtenons les observations suivantes :

Pour le portefeuille des actifs :

- Actifs : effet mesuré sur les garanties réduites : 28.046.819,36€
- Actifs : effet mesuré sur les garanties assurées : 51.772.379,61€

Précisons que les actifs assurés en mixte de rentes sont supposés liquider leurs contrats en capital.

Pour le portefeuille des rentiers :

- Rentiers (hors RCC) : 4.792.873,03€
- Rentes temporaires de RCC : 0,00€

Pour ces dernières, les engagements repris au bilan sont évalués financièrement, c'est-à-dire sans tables de mortalité, même si les bases de premier ordre utilisaient des tables de mortalité usuelles pour ce genre d'opération.

Au niveau du bilan, une provision couvre une partie du déficit observé pour les rentiers « viagers » : il s'agit de la « provision pour consolidation des rentiers » (passage des tables MR/FR à MR-5/FR-5, actuellement utilisées dans nos bases de premier ordre). Son montant est de 5.165.156,58€.

Risque de catastrophe

Le risque de mortalité catastrophique est le risque de perte, ou de changement défavorable de la valeur des engagements d'assurance, qui résulte de l'incertitude importante, liée aux événements extrêmes ou irréguliers, qui pèse sur les hypothèses retenues en matière de prix et de provisionnement.

Integrale s.a. se protège contre ce risque par des traités de réassurance.

Concentration quantitative

Les réserves au 31 décembre 2020 se répartissent entre les réserves relatives aux contrats « Assurance de Groupe » et « Vie Individuelle ». Au 31 décembre 2020, la part « Assurance Groupe » représente 71,74% des réserves. Au 31 décembre 2019, ces produits représentaient 69,19% des réserves.

Provision d'Assurance Vie Fin (avec Certiflex, hors Branche 23)	3.464.041.966
Réserves des contrats Assurance de Groupe (GR)	2.485.217.880
Réserves des contrats Vie Individuelle (VI)	978.824.086

5.4. Risques financiers

Risque de marché

Le risque de marché est le risque de perte, ou de changement défavorable de la situation financière, résultant, directement ou indirectement, de fluctuations affectant le niveau et la volatilité de la valeur de marché des actifs, des passifs et des instruments financiers.

Ces risques sont suivis quotidiennement par la Direction financière et sont soumis à un règlement interne de placement. Cette politique de placement est validée par le Conseil d'administration.

Ce risque est géré à l'aide de notre modèle de gestion des risques et par nos programmes de simulation stochastique de P&L qui permettent d'effectuer des analyses de la sensibilité aux variations des paramètres économiques. Des scénarios de crise où une aggravation des paramètres et/ou un changement dans la politique d'investissement sont envisagés et sont présentés régulièrement au comité de direction ainsi que dans le cadre de l'élaboration des plans prévisionnels.

Sous l'hypothèse de discontinuité et sous le référentiel solvabilité II, les principaux risques de marché d'Integrale sont les suivants :

- **Risque de taux** : le risque d'une perte sur la valeur des actifs, des passifs et des instruments financiers qui résulte de changements affectant la courbe des taux d'intérêt ou la volatilité des taux d'intérêt sur la valeur des actifs, des passifs et des instruments financiers.
Au 31 décembre 2020, l'impact d'une diminution de 25 points de base des taux d'intérêts engendre une diminution d'un montant de € 71,5 millions des fonds propres disponibles.
- **Risque de spread** : le risque d'une perte sur la valeur des actifs, des passifs et des instruments financiers qui résulte de changements affectant le niveau ou la volatilité des marges («spreads») de crédit par rapport à la courbe des taux d'intérêt sans risque.
Au 31 décembre 2020, l'impact d'une augmentation de 25 points de base des spreads des obligations gouvernementales et corporate engendre une diminution d'un montant de € 53,8 millions sur l'actif du bilan.

- **Risque sur action** : le risque d'une perte sur la valeur des actifs, des passifs et des instruments financiers qui résulte de changements affectant le niveau ou la volatilité de la valeur de marché des actions.
Au 31 décembre 2020, l'impact d'un choc à la baisse de 40% sur la valeur de marché des actions entraîne une diminution d'un montant de € 4,9 millions sur l'actif du bilan.
- **Risque immobilier** : le risque d'une perte sur la valeur des actifs, des passifs et des instruments financiers qui résulte de changements affectant le niveau ou la volatilité de la valeur de marché des actifs immobilier.
Au 31 décembre 2020, l'impact d'un choc à la baisse de 25% sur la valeur de marché des immeubles entraîne une diminution d'un montant de € 103,6 millions sur l'actif du bilan.
- **Risque de concentration** : le risque d'une perte due à un manque de diversification du portefeuille d'actifs ou à une exposition importante au risque de défaut d'un seul émetteur de valeurs mobilières ou d'un groupe d'émetteurs liés.

Risque de contrepartie

Le risque de contrepartie ou défaut est défini comme « le risque de perte, ou de changement défavorable de la situation financière, résultant de fluctuations affectant la qualité de crédit d'émetteurs de valeurs mobilières, de contreparties ou de tout débiteur, auquel les entreprises d'assurance et de réassurance sont exposées sous forme de risque de contrepartie, de risque lié à la marge ou de concentration du risque de marché ».

Ce risque est présent dans plusieurs activités telles que la réassurance, les placements et les relations avec les autres tiers.

Ces activités sont régies par des procédures et des règlements internes qui limitent le risque de contrepartie.

Ces risques font l'objet d'un suivi régulier, dont les résultats sont présentés au comité de direction et au comité des risques.

Placements

Afin de mesurer l'exposition au risque de concentration sur ses portefeuilles actions et obligations au niveau du Groupe, le Groupe dispose, en plus des procédures mises en place localement, d'une base de données agrégeant les actifs du Groupe en les analysant par émetteur, niveaux de qualité de crédit, secteur d'activité et zone géographique. Cette base de données permet de suivre l'exposition au risque de défaut d'un émetteur en particulier via la détention d'obligations. Elle permet également de suivre l'exposition en actions.

Concernant les émissions obligataires, des limites d'exposition totale par émetteur sont fixées au niveau des règles de placement approuvées par le Conseil d'administration.

Au 31 décembre 2020, les obligations à la juste valeur ventilées par niveaux de qualités de crédit, se présentent comme suit : catégorie 0 (0,13 %), catégorie 1 (20,94 %), catégorie 2 (10,74 %), catégorie 3 (47,96%), catégorie 4 (0,56 %), et catégorie non-notée (19,68 %).

Au 31 décembre 2019, les obligations à la juste valeur, ventilées par niveaux de qualité de crédit, se présentent comme suit : catégorie 0 (0,17 %), catégorie 1 (35,86 %), catégorie 2 (1,98 %), catégorie 3 (58,66%), catégorie 4 (0,04 %), et catégorie non-notée (3,33 %).

Au 31 décembre 2018, les obligations à la juste valeur, ventilées par niveaux de qualité de crédit¹, se présentent comme suit : catégorie 0 (0,13 %), catégorie 1 (26,736 %), catégorie 2 (6,553 %), catégorie 3 (42,427 %), catégorie 4 (0,044 %), catégorie 5 (0,233 %) et catégorie non-notée (16,876 %).

Au 31 décembre 2020, les obligations d'État comptabilisées comme actifs disponibles à la vente, ventilées par pays, se présentent comme suit : Italie (38,27 %), Belgique (28,93 %), Espagne (12,25 %), France (4,66 %), Irlande (0,19 %), Portugal (15,71 %).

Au 31 décembre 2019, les obligations d'État comptabilisées comme actifs disponibles à la vente, ventilées par pays, se présentent comme suit : Italie (33,54 %), Belgique (36,40 %), Espagne (12,06 %), France (4,59 %), Irlande (0,18 %), Portugal (13,05 %).

¹ Echelle de niveaux de qualité de crédit visée dans la directive 2009/138/CE et 2015/35/CE.

Au 31 décembre 2018, les obligations d'État comptabilisées comme actifs disponibles à la vente, ventilées par pays, se présentent comme suit : Italie (35,92%), Belgique (33,43 %), Espagne (10,77 %), France (9,69%), Irlande (0,15 %), Portugal (10,03%).

Crédit dans les activités de prêts et créances de leasing

Les risques de crédit résultent des activités d'octroi de prêts immobiliers et autres types de prêts aux clients. Le suivi et le contrôle du risque de crédit sont réalisés tout d'abord grâce à une sélection prudente des risques, et un suivi continu des portefeuilles.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque de ne pas pouvoir vendre un actif au juste prix. Il peut se traduire soit par une impossibilité effective de vendre un titre, soit par une décote dite « d'illiquidité ».

Le caractère « investisseur net » d'Integrale s.a. fait partie de ses objectifs stratégiques. Cet élément est donc intégré dans le tableau des éléments de mesure permettant l'évaluation des risques repris dans la cartographie. Chaque risque est analysé en tenant compte de son impact sur cet aspect.

Les tableaux ci-dessous présentent une analyse de la maturité des passifs et actifs financiers ainsi que des contrats d'assurance. Les informations reprises dans la partie « paiements contractuels (non actualisés) » reprennent les prévisions de décaissements (volet passifs) et encaissements (volet actifs). Ces prévisions tiennent compte du paiement/remboursement en capital mais également des intérêts à payer/recevoir sur ces contrats.

En euros	2020					
	Valeur comptable 31 décembre 2020	Paiements contractuels (non actualisés)				
		< 1 an	1 à 3 ans	3 à 5 ans	> 5 ans	Total
ACTIFS FINANCIERS :						
Titres à revenus variables	825.832.580				825.832.580	825.832.580
Actifs financiers disponibles à la vente	786.549.067				786.549.067	786.549.067
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats	39.283.513				39.283.513	39.283.513
Titres à revenus fixes	2.125.635.521	204.342.245	290.692.814	262.075.856	1.663.421.100	2.420.532.016
Actifs financiers détenus jusqu'à leur terme	23.358.325	799.999	14.599.998	778.598	14.133.958	30.312.553
Actifs financiers disponibles à la vente	2.089.774.396	198.195.115	272.238.555	259.242.996	1.648.132.642	2.377.809.308
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats	12.502.800	5.347.131	3.854.262	2.054.262	1.154.500	12.410.155
Autres placements	540.620.383	55.643.843	94.021.384	90.394.563	514.609.793	754.669.582
Prêts, dépôts et autres placements financiers	540.620.383	55.643.843	94.021.384	90.394.563	514.609.793	754.669.582
Instruments financiers dérivés	2.453.416	-13.361	-40.083	-13.361	0	-66.806
Total	3.494.541.900	259.972.727	384.674.115	352.457.058	3.003.863.473	4.000.967.372

	2020					
	Valeur comptable 31 décembre 2020	Paiements contractuels (non actualisés) (*)				
		< 1 an	1 à 3 ans	3 à 5 ans	> 5 ans	Total
PASSIFS FINANCIERS	705.243.565	57.948.590	98.640.263	97.667.999	577.092.098	831.348.950
Prêts subordonnés	120.047.141	8.643.068	9.344.796	11.948.210	95.574.532	125.510.606
Autres dettes de financement	580.809.611	47.109.816	90.123.412	86.286.463	482.363.205	705.882.896
Instruments financiers dérivés	1.966.578	-224.530	-827.945	-566.674	-845.639	-2.464.789
Dettes nées d'opérations d'assurance directe et de réassurance	2.420.236	2.420.236				2.420.236
PASSIFS D'ASSURANCE	3.098.800.209	555.295.906	430.778.140	328.318.300	1.784.407.863	3.098.800.209
Passifs liés à des contrats d'assurance	3.043.894.659	555.295.906	430.778.140	328.318.300	1.729.502.313	3.043.894.659
Passifs relatifs aux contrats en unités de compte	54.905.550				54.905.550	54.905.550
Passifs relatifs à la participation aux bénéfices	0	0	0	0	0	0
Total	3.804.043.774	613.244.496	529.418.403	425.986.298	2.361.499.961	3.930.149.159

(*) Les paiements contractuels des passifs d'assurance ont été estimés.

Le tableau des actifs ci-dessus reprend les actifs financiers tels qu'ils sont repris au bilan sous la rubrique « placements financiers ». Ce tableau ne reprend pas d'autres actifs de couverture tels que la trésorerie et équivalents de trésorerie € 562 millions au 31/12/2020 et les immeubles de placements € 633 millions.

Au cours de l'exercice 2020, les hypothèses ont été revues de façon plus restrictive. En effet, les hypothèses sur les contrats Certiflex ont été revues afin que l'échéance prévue soit à la fin de la période de taux garanti (soit 8 ans). Ces hypothèses sont cohérentes avec les calculs réalisés dans le cadre du Best estimate. Les flux entrants (primes majorées des produits financiers et des remboursements d'actifs arrivés à échéance) ne seront théoriquement pas supérieurs aux flux sortants (capitaux, rentes et frais de fonctionnement). En cas de vérification de ces hypothèses, la réalisation d'actifs sera nécessaire.

Précisons que, concernant les titres à revenus variables, il s'agit de titres liquides réalisables à court terme. La décision de présenter une échéance à plus de 5 ans réside dans l'intention de conserver ces titres.

2019

En euros	Valeur comptable	Paiements contractuels (non actualisés)				Total
	31 décembre 2019	< 1 an	1 à 3 ans	3 à 5 ans	> 5 ans	
ACTIFS FINANCIERS :						
Titres à revenus variables	771.675.936				771.675.936	771.675.936
Actifs financiers disponibles à la vente	739.260.645				739.260.645	739.260.645
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats	32.415.291				32.415.291	32.415.291
Titres à revenus fixes	2.189.521.390	330.975.804	220.336.742	275.270.574	1.838.286.502	2.664.869.622
Actifs financiers détenus jusqu'à leur terme	27.949.300	4.587.501	1.679.297	14.268.597	16.148.894	36.684.289
Actifs financiers disponibles à la vente	2.147.939.235	324.921.122	209.460.081	260.809.024	1.818.682.013	2.613.872.240
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats	13.632.855	1.467.182	9.197.363	192.953	3.455.595	14.313.093
Autres placements	545.377.196	53.670.305	92.990.779	104.812.722	511.697.878	763.171.684
Prêts, dépôts et autres placements financiers	545.377.196	53.670.305	92.990.779	104.812.722	511.697.878	763.171.684
Actifs financiers dérivés	4.815.715	-16.289	-48.866	-32.577	0	-97.732
Total	3.511.390.236	384.629.820	313.278.655	380.050.719	3.121.660.316	4.199.619.510

2019

	Valeur comptable	Paiements contractuels (non actualisés)				Total
	31 décembre 2019	< 1 an	1 à 3 ans	3 à 5 ans	> 5 ans	
PASSIFS FINANCIERS	702.960.173	77.514.312	102.367.268	97.177.614	614.747.026	891.806.219
Prêts subordonnés	120.120.875	11.497.939	15.041.589	15.029.919	140.722.572	182.292.019
Autres dettes de financement	575.532.817	61.029.541	88.337.605	82.448.255	475.206.677	707.022.079
Instruments dérivés	1.894.523	-425.127	-1.011.926	-300.561	-1.182.223	-2.919.837
Dettes nées d'opérations d'assurance directe et de réassurance	5.411.958	5.411.958				5.411.958
PASSIFS D'ASSURANCE	3.114.257.449	213.129.543	280.373.075	265.046.814	2.355.708.017	3.114.257.449
Passifs liés à des contrats d'assurance	3.064.343.842	213.129.543	280.373.075	265.046.814	2.305.794.411	3.064.343.842
Passifs relatifs aux contrats en unités de compte	49.913.606				49.913.606	49.913.606
Passifs relatifs à la participation aux bénéficiaires	0	0	0	0	0	0
Total	3.817.217.622	290.643.854	382.740.343	362.224.428	2.970.455.043	4.006.063.668

5.5. Hiérarchie des justes valeurs

Au 31 décembre 2020, les instruments financiers ont été évalués à la juste valeur suivant la méthode de niveau 1 ou de niveau 2 (voir explications ci-dessous).

(a) Marché actif : sujets à cotation

Le Groupe applique la hiérarchie juste valeur de la norme IAS 39 telle que décrite ci-dessous pour les actifs comptabilisés à leur juste valeur.

La juste valeur des actifs financiers négociés sur des marchés actifs est déterminée en utilisant les prix de marché lorsque ceux-ci sont disponibles. Un instrument financier est considéré comme coté sur un marché actif (niveau 1) si des cours sont aisément et régulièrement disponibles auprès d'une bourse, d'un courtier, d'un négociateur, d'un service de cotation ou d'une agence réglementaire et que ces prix représentent des transactions réelles et intervenant régulièrement sur le marché dans des conditions de concurrence normale entre un acheteur et un vendeur volontaires. Pour les actifs financiers négociés sur des marchés actifs, les prix obtenus auprès de services externes de cotation représentent un consensus, utilisant des modèles et hypothèses similaires aboutissant à une dispersion des prix très limitée.

Le montant des actifs pour lesquels la valeur de marché est déterminée directement et intégralement par référence à un marché actif est indiqué dans la première colonne (niveau 1) du tableau présenté au point 5.5.1.

(b) Marchés actifs et marchés inactifs

Les actions négociées sur un marché réglementé dans un pays développé et les obligations activement négociées sur des marchés liquides, pour lesquelles des cours représentant un consensus sont régulièrement fournis par des services externes de cotation avec une dispersion limitée et pour lesquelles des prix peuvent être obtenus aisément, sont généralement considérées comme étant cotées sur un marché actif. La liquidité peut être définie comme la possibilité de vendre ou de céder un actif dans le cadre de l'activité courante de l'entreprise dans un délai limité et à un prix proche de sa valorisation.

Un instrument financier est considéré comme n'étant pas coté sur un marché actif si par exemple une des caractéristiques intrinsèques de l'instrument est un faible nombre de transactions observées, en cas de déclin significatif du volume et du niveau d'activité, en cas d'illiquidité significative ou si les prix observés ne peuvent pas être considérés comme représentatifs de la juste valeur de l'instrument en raison de conditions de marché disloquées. Les éléments caractérisant un marché inactif peuvent donc être très variés : ils peuvent être inhérents à l'instrument ou refléter une modification des conditions de marché prévalant jusqu'alors.

(c) Instruments financiers non cotés sur un marché actif

La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est estimée :

- en utilisant des services externes et indépendants de cotations ; ou
- en utilisant des techniques de valorisation.

Absence de marché actif : recours à des services externes de cotations

Les services externes de cotations peuvent être des gérants de fonds, dans le cas d'investissements dans des fonds non consolidés, ou des courtiers. Lorsque c'est possible, le Groupe collecte des prix auprès de ces services externes de cotations et les utilise comme données dans la valorisation des actifs détenus mesurés à la juste valeur.

Absence de marché actif : recours à des techniques de valorisation

Les techniques de valorisation sont par nature subjectives et l'établissement de la juste valeur d'un actif financier requiert une part de jugement significative. Ces techniques prennent en compte les transactions récentes entre des parties bien informées et volontaires agissant dans des conditions de concurrence normale sur des actifs comparables lorsque de telles références sont disponibles et que le prix de ces transactions est représentatif de la juste valeur (niveau 2). Elles intègrent diverses hypothèses concernant les prix sous-jacents, les courbes des taux d'intérêt, les corrélations, la volatilité, les taux de défaut et d'autres facteurs. La valorisation des actions non cotées s'appuie sur la combinaison de plusieurs méthodes, telles que des techniques d'actualisation de cash-flows, les multiples de résultat, les valeurs d'actif net retraitées, en prenant en compte, lorsqu'il y en a, les transactions récentes sur des actifs similaires si elles sont intervenues entre des parties bien informées et volontaires agissant dans des conditions de concurrence normale. Le recours à des techniques d'évaluation s'appuyant sur des hypothèses peut donner lieu à différentes estimations de juste valeur. Cependant, les valorisations sont en général effectuées en utilisant des modèles standards (actualisation des cash flows) sur la base des prix de marché d'instruments similaires ou sous-jacents (indices, spreads de crédit, etc.), lorsqu'ils sont disponibles, et les valorisations sont ajustées pour tenir compte de la liquidité et du risque de crédit.

Les techniques de valorisation (niveau 3) peuvent être utilisées quand il y a peu de transactions observables du fait même des caractéristiques intrinsèques de l'instrument, lorsque les prix indiqués par les services externes de cotations sont trop dispersés ou quand les conditions de marché sont si disloquées que les données de marché observées ne sont pas utilisables ou nécessitent des ajustements significatifs. Les valorisations d'actifs sur la base de modèles internes sont par conséquent une pratique courante pour certains actifs peu échangés ou lorsque des processus exceptionnels sont mis en œuvre en raison de conditions de marché spécifiques.

5.5.1. Instruments financiers à la juste valeur par niveau

		31 décembre 2020				
En euros		Niveau 1 - Prix cotés sur un marché actif	Niveau 2 - Techniques de valorisation basées sur des données de marché observables	Niveau 3 - Techniques de valorisation non basées sur des données de marché observables	Juste valeur totale	Valeur comptable
ACTIFS FINANCIERS						
	Actifs financiers disponibles à la vente	2.770.474.425	102.255.500		2.872.729.925	2.872.729.925
	Actifs financiers à la juste valeur par le compte de résultats	11.752.800			11.752.800	11.752.800
	Instruments financiers dérivés actifs	2.453.416			2.453.416	2.453.416
	Placements afférents aux contrats en unités de compte	43.627.051			43.627.051	43.627.051
	Total des actifs financiers	2.828.307.692	102.255.500		2.930.563.192	2.930.563.192
PASSIFS FINANCIERS						
	Instruments financiers dérivés passifs	1.966.578			1.966.578	1.966.578
	Total des passifs financiers	1.966.578			1.966.578	1.966.578

		31 décembre 2019				
En euros		Niveau 1 - Prix cotés sur un marché actif	Niveau 2 - Techniques de valorisation basées sur des données de marché observables	Niveau 3 - Techniques de valorisation non basées sur des données de marché observables	Juste valeur totale	Valeur comptable
ACTIFS FINANCIERS						
	Actifs financiers disponibles à la vente	2.806.402.017	77.528.030		2.883.930.047	2.883.930.047
	Actifs financiers à la juste valeur par le compte de résultats	12.836.255			12.836.255	12.836.255
	Instruments financiers dérivés actifs	4.815.715			4.815.715	4.815.715
	Placements afférents aux contrats en unités de compte	36.481.723			36.481.723	36.481.723
	Total des actifs financiers	2.860.535.711	77.528.030		2.938.063.741	2.938.063.741
PASSIFS FINANCIERS						
	Instruments financiers dérivés passifs	1.894.523			1.894.523	1.894.523
	Total des passifs financiers	1.894.523			1.894.523	1.894.523

5.5.2. Transferts entre le niveau 1 et 2

Les titres sont évalués à partir des valeurs de marché et sont classés en catégorie 1 ou sur base des données de marché observables et sont classés en catégorie 2.

6. Autres immobilisations incorporelles

La valeur nette comptable et les variations des immobilisations incorporelles sont présentées ci-dessous :

(En euros)	2020		
	Logiciels et autres développements informatiques internes	Autres immobilisations incorporelles acquises à l'extérieur	Total
Valeur brute au 1er janvier	426.150	2.315.438	2.741.588
Amortissements cumulés au 1er janvier	-426.150	-1.265.244	-1.691.394
Dépréciations cumulées au 1er janvier		-1.050.194	-1.050.194
Valeur nette comptable au 1er janvier	0	0	0
Acquisitions		616.573	616.573
Cessions		-5.469	-5.469
Amortissements nets		-367.139	-367.139
Dépréciations		-243.965	-243.965
Valeur nette comptable au 31 décembre	0	0	0
Valeur comptable brute au 31 décembre	426.150	2.926.543	3.352.692
Amortissements cumulés au 31 décembre	-426.150	-2.926.543	-3.352.692

Sous l'hypothèse de discontinuité, les autres immobilisations incorporelles ont été totalement réduites de valeur. Ces réductions de valeur sont reprises sous le poste « Dépréciations ».

(En euros)	2019		
	Logiciels et autres développements informatiques internes	Autres immobilisations incorporelles acquises à l'extérieur	Total
Valeur brute au 1er janvier	426.150	1.943.185	2.369.334
Amortissements cumulés au 1er janvier	-426.150	-908.984	-1.335.133
Pertes de valeur cumulées au 1er janvier			
Valeur nette comptable au 1er janvier	0	1.034.201	1.034.201
Acquisitions		396.540	396.540
Cessions		-9.212	-9.212
Amortissements nets		-356.260	-356.260
Autres variations		-15.075	-15.075
Dépréciations		-1.050.194	-1.050.194
Valeur nette comptable au 31 décembre	0	0	0
Valeur comptable brute au 31 décembre	426.150	2.315.438	2.741.588
Amortissements cumulés au 31 décembre	-426.150	-2.315.438	-2.741.588

7. Investissements dans des entreprises associées

La valeur nette comptable et les variations d'immobilisations incorporelles sont présentées ci-dessous :

(En euros)	31/12/2020	31/12/2019
Balance d'ouverture au 1er janvier	49.551.376	52.330.485
Augmentation/libération de capital	9.557.355	9.252.470
Remboursement de capital	-830.280	-6.196.750
Acquisitions	0	0
Cessions	0	0
Dividendes payés		-696.194
Mouvements de l'année	-4.848.801	-5.138.635
Balance de clôture au 31 décembre	53.429.650	49.551.376

La diminution de l'année est due d'une part, à la mise en équivalence des entreprises associées sur base de leurs fonds propres de l'année et d'autres part, à la variation nette de capital pour € 3,06 millions.

8. Immeubles de placement

En euros	2020	2019
	Immeubles de placement	Immeubles de placement
Juste valeur au 1er janvier	830.481.816	952.390.260
Acquisitions	1.533.377	80.440.778
Cessions et désaffectations	-181.007.066	-20.566.212
Variation de la juste valeur des immeubles de placement	-18.260.499	33.933.229
Dépréciations		-215.716.238
Juste valeur au 31 décembre	632.747.629	830.481.816

Sous l'hypothèse de discontinuité, les immeubles détenus par le Groupe INTEGRALE comme immeubles de placements, ont été valorisés à 80% de la valeur de marché qui représente la valeur de vente forcée de l'immeuble. Au 31/12/2019, les réductions de valeur sur immeubles de placements ont été portées au compte de résultats sous le poste "Dépréciations des valeurs d'actifs".

Au 31/12/2020, la variation de valeur entre la valeur de vente forcée au 31/12/2019 et la valeur de vente forcée au 31/12/2020 a été enregistrée en « Variation de la juste valeur des placements comptabilisée par le biais du compte de résultats ».

Les revenus locatifs générés par ces immeubles s'élèvent à € 60,9 millions et sont présentés sous le poste « Chiffre d'affaires autres activités » du compte de résultats.

Certains de ces immeubles ont fait l'objet d'un gage afin de garantir les dettes contractées pour l'achat de ceux-ci. Le montant global de ces garanties s'élève à € 356,6 millions au 31 décembre 2020 (€ 473,5 millions au 31 décembre 2019).

Informations quantitatives sur la valorisation à la juste valeur sur base de données non observables (niveau 3)

Catégories	Surfaces	Juste Valeur 31/12/2020	Données non observables	Intervalles	
Bureaux et Maisons de repos	154.289 m²	540.555.287	VLE	94 €/m²	360 €/m²
			Taux de capitalisation	4,30%	8,70%
Flandre	47.378 m ²	135.520.553	VLE	113 €/m ²	159 €/m ²
			Taux de capitalisation	4,30%	6,11%
Luxembourg	19.964 m ²	152.880.625	VLE	215 €/m ²	360 €/m ²
			Taux de capitalisation	4,50%	5,00%
Région Bruxelles	62.457 m ²	185.046.794	VLE	94 €/m ²	200 €/m ²
			Taux de capitalisation	4,75%	7,56%
Wallonie	24.489 m ²	67.107.315	VLE	100 €/m ²	155 €/m ²
			Taux de capitalisation	5,10%	8,70%
Bureaux, entrepôts	121.792 m²	250.400.441	VLE Bureau	80 €/m²	180 €/m²
			VLE Entrepôt	35 €/m²	110 €/m²
			Taux de capitalisation	4,73%	7,50%
Flandre	8.862 m ²	18.618.397	VLE Bureau	100 €/m ²	115 €/m ²
			VLE Entrepôt	70 €/m ²	80 €/m ²
			Taux de capitalisation	5,00%	6,00%
Pays-Bas	n disponible	56.066.332	VLE Bureau	Non disponible	Non disponible
			VLE Entrepôt	Non disponible	Non disponible
			Taux de capitalisation	Non disponible	Non disponible
Région Bruxelles	61.672 m ²	93.595.243	VLE Bureau	100 €/m ²	180 €/m ²
			VLE Entrepôt	46 €/m ²	70 €/m ²
			Taux de capitalisation	5,00%	7,50%
Wallonie	51.258 m ²	82.120.470	VLE Bureau	80 €/m ²	140 €/m ²
			VLE Entrepôt	35 €/m ²	110 €/m ²
			Taux de capitalisation	4,73%	7,17%
TOTAL	276.081 m²	790.955.729			
Ajustement discontinuité*		-158.191.146			
TOTAL valorisation en discontinuité		632.764.583			

* Sous l'hypothèse de discontinuité, les immeubles de placements, ont été valorisés à 80% de la valeur de marché qui représente la valeur de vente forcée de l'immeuble.

Sensibilité de la juste valeur des immeubles aux variations des données non observables

Une variation de + ou - 5% de la valeur locative estimée des immeubles du portefeuille aurait pour effet de modifier la juste valeur du portefeuille de l'ordre de € 29,8 millions.

Une variation de + ou - 0,5% du taux d'actualisation aurait pour effet de modifier la juste valeur du portefeuille respectivement de l'ordre de € - 67,7 millions et € 81,7 millions.

Une modification de + ou - 0,5% du taux d'actualisation et une modification de + ou - 5% de la valeur locative estimée des immeubles du portefeuille sont considérées comme raisonnablement envisageables.

Notons que les niveaux de valeur locative estimée et du taux d'actualisation des immeubles peuvent s'influencer l'un l'autre. Cette corrélation n'est cependant pas prise en compte dans le test de sensibilité ci-dessus qui prévoit des variations indépendantes à la hausse et à la baisse de ces deux paramètres individuellement considérés.

9. Placements financiers hors dérivés

9.1. Placements financiers par catégorie

La composition des actifs financiers du Groupe se présente comme suit :

En euros	2020		
	Coût amorti	Juste valeur	Valeur nette comptable
Obligations	23.358.325	25.703.184	23.358.325
Actifs financiers détenus jusqu'à leur terme	23.358.325	25.703.184	23.358.325
Actions		33.575.476	33.575.476
Fonds d'investissement		752.973.590	752.973.590
Obligations		2.089.774.396	2.089.774.396
Actifs financiers disponibles à la vente		2.876.323.463	2.876.323.463
Fonds d'investissement		39.283.513	39.283.513
Obligations		12.502.800	12.502.800
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats		51.786.313	51.786.313
Autres placements	540.620.383	616.394.361	540.620.383
Prêts et autres placements financiers	540.620.383	616.394.361	540.620.383
Total	563.978.708	3.570.207.321	3.492.088.484
Dont :			
Actions		33.575.476	33.575.476
Fonds d'investissement		792.257.104	792.257.104
Obligations	23.358.325	2.127.980.380	2.125.635.521
Autres placements	540.620.383		540.620.383

Le montant de ces placements financiers dont l'échéance est à moins d'un an s'élève à € 259.972.727 (dont € 799.999 pour les obligations détenues jusqu'à leur terme, € 198.195.115 pour les obligations disponibles à la vente, € 5.347.131 pour les obligations classées à la juste valeur par le biais du compte de résultats et € 55.643.843 pour les autres placements).

En euros	2019		
	Coût amorti	Juste valeur	Valeur nette comptable
Obligations	27.949.300	30.599.494	27.949.300
Actifs financiers détenus jusqu'à leur terme	27.949.300	30.599.494	27.949.300
Actions		46.185.200	46.185.200
Fonds d'investissement		693.075.445	693.075.445
Obligations		2.147.939.235	2.147.939.235
Actifs financiers disponibles à la vente		2.887.199.880	2.887.199.880
Fonds d'investissement		32.415.291	32.415.291
Obligations		13.632.855	13.632.855
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats		46.048.146	46.048.146
Autres placements	545.377.196	678.323.674	545.377.196
Prêts et autres placements financiers	545.377.196	678.323.674	545.377.196
Total	573.326.496	3.642.171.194	3.506.574.522
Dont :			
Actions		46.185.200	46.185.200
Fonds d'investissement		725.490.736	725.490.736
Obligations	27.949.300	2.192.171.584	2.189.521.390
Autres placements	545.377.196		545.377.196

9.2. Évolution des placements financiers hors dérivés

Les mouvements des actifs financiers au cours de l'année sont présentés ci-dessous :

En euros	2020				Total
	Actifs financiers détenus jusqu'à leur terme	Actifs financiers disponibles à la vente	Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats	Prêts et autres placements financiers	
Balance d'ouverture au 1er janvier	27.949.300	2.887.199.880	46.048.146	545.377.196	3.506.574.522
Acquisitions	0	796.173.102	10.683.138	76.206.861	883.063.102
Transferts entre catégories		0	0		0
Ventes et remboursements	-4.591.242	-930.945.455	-5.182.835	-76.558.674	-1.017.278.206
Ajustements à la juste valeur		123.895.936	237.864		124.133.800
Amortissements	267				267
Dépréciations	0	0	0	-4.405.000	-4.405.000
Balance de clôture au 31 décembre	23.358.325	2.876.323.463	51.786.313	540.620.383	3.492.088.484

En euros	2019				Total
	Actifs financiers détenus jusqu'à leur terme	Actifs financiers disponibles à la vente	Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats	Prêts et autres placements financiers	
Balance d'ouverture au 1er janvier	37.257.067	2.677.685.832	34.719.395	551.774.700	3.301.436.994
Acquisitions	0	883.974.320	12.965.379	70.167.029	967.106.728
Ventes et remboursements	-9.320.250	-812.391.053	-6.803.961	-76.564.533	-905.079.797
Ajustements à la juste valeur		160.694.577	4.634.163		165.328.740
Amortissements	12.483				12.483
Dépréciations	0	-21.963.549	-267.077		-22.230.626
Balance de clôture au 31 décembre	27.949.300	2.887.199.880	46.048.146	545.377.196	3.506.574.522

10. Instruments financiers dérivés

10.1. Échéancier des notionnels

L'analyse détaillée des justes valeurs positives et justes valeurs négatives des instruments dérivés, et ce par tranche d'échéance, se présente comme suit :

En euros	2020									
	Echéancier des notionnels au 31 décembre 2020						Notionnel total	Juste valeur positive	Juste valeur négative	Juste valeur nette
	< 1 an	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 4 ans	4 à 5 ans	> 5 ans				
Swaps de taux d'intérêts	1.500.000	0	0	0	0	53.480.000	54.980.000	695.442	-1.913.282	-1.217.840
Instruments dérivés sur taux d'intérêts	1.500.000	0	0	0	0	53.480.000	54.980.000	695.442	-1.913.282	-1.217.840
Swaps de devises	0	0	0	0	0	15.000.000	15.000.000	1.757.974	0	1.757.974
Instruments dérivés de change						15.000.000	15.000.000	1.757.974		1.757.974
Autres	473.992	85.136	0	0	0	0	559.128		-53.296	-53.296
Autres instruments dérivés	473.992	85.136	0	0	0	0	559.128		-53.296	-53.296
Total	1.973.992	85.136	0	0	0	68.480.000	70.539.128	2.453.416	-1.966.578	486.838

En euros	2019									
	Echéancier des notionnels au 31 décembre 2019						Notionnel total	Juste valeur positive	Juste valeur négative	Juste valeur nette
	< 1 an	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 4 ans	4 à 5 ans	> 5 ans				
Swaps de taux d'intérêts	-	1.500.000	-	-	-	57.940.000	59.440.000	448.145	-1.639.067	-1.190.922
Options	250.000.000	-	0	0	0	0	250.000.000	2.565.532	-139.713	2.425.819
Instruments dérivés sur taux d'intérêts	250.000.000	1.500.000	-	0	0	57.940.000	309.440.000	3.013.677	-1.778.780	1.234.897
Swaps de devises						15.000.000	15.000.000	1.802.037		1.802.037
Instruments dérivés de change						15.000.000	15.000.000	1.802.037		1.802.037
Autres	813.977	473.992	85.136	0	0	0	1.373.105		-115.742	-115.742
Autres instruments dérivés	813.977	473.992	85.136	0	0	0	1.373.105		-115.742	-115.742
Total	250.813.977	1.973.992	85.136	0	0	72.940.000	325.813.105	4.815.715	-1.894.523	2.921.192

10.2. Echancier des flux contractuels

Les flux contractuels des instruments dérivés, et ce par tranche d'échéance, se présente comme suit :

En euros	2020						Flux Total
	Echéancier des flux au 31 décembre 2020						
	< 1 an	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 4 ans	4 à 5 ans	> 5 ans	
Swaps de taux d'intérêts		-336.737	-283.337	-283.337	-283.337	-283.337	-1.128.976
Instruments dérivés sur taux d'intérêts	0	-336.737	-283.337	-283.337	-283.337	-283.337	-1.128.976
Swaps de devises	-13.361	-13.361	-13.361	-13.361	-13.361	0	-66.806
Instruments dérivés de change	-13.361	-13.361	-13.361	-13.361	-13.361	0	-66.806
Autres	112.207	22.066	0	0	0	0	134.272
Autres instruments dérivés	112.207	22.066	0	0			134.272
Total	98.846	-328.032	-296.698	-296.698	-296.698	-283.337	-1.061.509

En euros	2019						Flux Total
	Echéancier des flux au 31 décembre 2019						
	< 1 an	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 4 ans	4 à 5 ans	> 5 ans	
Swaps de taux d'intérêts	-351.951	-351.951	-300.561	-300.561	-300.561	-1.482.784	-3.088.369
Equity swap							0
Instruments dérivés sur taux d'intérêts	-351.951	-351.951	-300.561	-300.561	-300.561	-1.482.784	-3.088.369
Swaps de devises	-16.665	65.820	65.820	65.820	65.820	65.820	312.437
Instruments dérivés de change	-16.665	65.820	65.820	65.820	65.820	65.820	312.437
Autres	-73.176	-48.602	-10.251	0	0	0	-132.029
Autres instruments dérivés	-73.176	-48.602	-10.251	0			-132.029
Total	-441.792	-334.732	-244.992	-234.741	-234.741	-1.416.964	-2.907.961

11. Immeubles d'exploitation et autres immobilisations corporelles

(En euros)	2020		
	Immobilier d'exploitation	Autres immobilisations corporelles	TOTAL
Valeur comptable brute au 1er janvier	6.099.010	60.764.409	66.863.419
Amortissements cumulés au 1er janvier	-2.314.151	-12.000.202	-14.314.353
Valeur comptable nette au 1er janvier	3.784.860	48.764.206	52.549.066
Nouvelles acquisitions et autres mutations (+)	244.099	22.381.686	22.625.785
Sorties d'immeubles et d'autres immobilisations corporelles (-)	0	-1.163.184	-1.163.184
Charge d'amortissement (-)	-248.653	-7.202.853	-7.451.506
Extourne d'amortissement à la suite de cessions et désaffectations (+)	0	871.939	871.939
Dépréciations	0	312.117	312.117
Valeur comptable nette au 31 décembre	3.780.306	63.963.911	67.744.217
Valeur comptable brute au 31 décembre	6.343.110	81.982.910	88.326.020
Amortissements cumulés au 31 décembre	-2.562.804	-18.018.999	-20.581.803

Les nouvelles acquisitions du poste « Autres immobilisations corporelles » concernent principalement les nouvelles installations de panneaux photovoltaïques de certaines de nos filiales.

Sous l'hypothèse de discontinuité, les actifs corporels tels que les mobiliers, les outils informatiques ont été totalement réduits de valeur. Ces réductions de valeur sont reprises sous le poste « Dépréciations ».

(En d'euros)	2019		
	Immobilier d'exploitation	Autres immobilisations corporelles	TOTAL
Valeur comptable brute au 1er janvier	6.026.811	33.058.486	39.085.297
Amortissements cumulés au 1er janvier	-2.093.561	-6.928.206	-9.021.767
Valeur comptable nette au 1er janvier	3.933.251	26.130.280	30.063.530
Nouvelles acquisitions et autres mutations (+)	72.199	28.293.023	28.365.222
Sorties d'immeubles et d'autres immobilisations corporelles (-)		-587.100	-587.100
Charge d'amortissement (-)	-220.590	-4.206.418	-4.427.008
Extourne d'amortissement à la suite de cessions et désaffectations (+)		407.337	407.337
Dépréciations		-1.272.914	-1.272.914
Valeur comptable nette au 31 décembre	3.784.860	48.764.206	52.549.066
Valeur comptable brute au 31 décembre	6.099.010	60.764.409	66.863.419
Amortissements cumulés au 31 décembre	-2.314.151	-12.000.202	-14.314.353

12. Créances nées des opérations d'assurance ou de réassurance et autres créances

12.1. Ventilation des créances par nature

(En euros)	2020		
	Valeur brute	Valeur au bilan	Juste valeur
Créances nées d'opérations d'assurance directe et de réassurance acceptées	17.531.292	17.531.292	17.531.292
Créances nées d'opérations de réassurance cédées	689.326	689.326	689.326
Sous-Total	18.220.618	18.220.618	18.220.618
Créances nées d'autres activités	9.285.252	9.285.252	9.285.252
Créances fiscales	2.047.191	2.047.191	2.047.191
Créances nées d'opérations de location-financement	151.542.374	151.542.374	168.945.593
Créances de leasing et autres créances	21.706.002	21.706.002	21.706.002
Sous-Total	184.580.819	184.580.819	201.984.039
Total	202.801.437	202.801.437	220.204.657
Partie non courante	142.189.285	142.189.285	161.108.529
Partie courante	60.612.153	60.612.153	59.096.128

Les créances sont analysées à chaque clôture et aucun risque d'irrécouvrabilité n'a été identifié.

(En euros)	2019		
	Valeur brute	Valeur au bilan	Juste valeur
Créances nées d'opérations d'assurance directe et de réassurance acceptées	21.533.473	21.533.473	21.533.473
Sous-Total	21.533.473	21.533.473	21.533.473
Créances nées d'autres activités	11.485.100	11.485.100	11.485.100
Créances fiscales	2.012.739	2.012.739	2.012.739
Créances nées d'opérations de location-financement	147.346.221	147.346.221	221.415.725
Autres créances	15.166.225	15.166.225	15.166.225
Sous-Total	176.010.285	176.010.285	250.079.789
Total	197.543.758	197.543.758	271.613.262
Partie non courante	134.715.278	134.715.278	210.473.191
Partie courante	62.828.480	62.828.480	61.140.071

12.2. Créances de location-financement

	Echéancier des flux						Total
	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	plus de 5 ans	
2020	9.353.089	7.873.643	8.893.857	13.612.915	4.946.187	106.862.683	151.542.374
2019	12.630.943	6.472.286	6.799.095	8.260.376	12.909.755	100.273.765	147.346.221

Aucune vente de leasing n'a été réalisée durant l'exercice 2020.

Les produits financiers générés de l'investissement net relatif au contrat de location-financement s'élèvent à € 5,2 millions.

13. Autres actifs

(En euros)	2020	2019
Interets et loyers acquis non échus	32.885.607	31.528.667
Autres comptes de régularisation	6.000.220	860.942
Total	38.885.827	32.389.609

Les intérêts et loyers acquis non échus sont principalement composés des intérêts sur coupons relatifs à l'exercice clôturé mais qui seront perçus au cours de l'exercice suivant.

14. Trésorerie et équivalents de trésorerie

(En euros)	2020	2019
Soldes bancaires et autres valeurs disponibles	561.847.143	239.461.260
Equivalents de trésorerie	76.893	536.433
Total trésorerie et des équivalents de trésorerie	561.924.036	239.997.693
Total trésorerie et des équivalents de trésorerie dans le tableau des flux de trésorerie	561.924.036	239.997.693

A l'instar de l'exercice 2019, le taux d'intérêt effectif sur les placements de trésorerie à court terme est de 0,00 % au cours de l'exercice 2020.

15. Rapprochement des passifs issus des activités de financement

(En euros)	Emprunts à court terme	Emprunts à long terme	Total
Dettes nettes au 1er janvier 2019	45.124.421	709.387.426	754.511.847
Flux de trésorerie	467.759	674.087	1.141.845
Dettes nettes au 31 décembre 2019	45.592.180	710.061.512	755.653.692
Flux de trésorerie	-4.232.293	9.435.352	5.203.060
Dettes nettes au 31 décembre 2020	41.359.887	719.496.865	760.856.752

Les autres mouvements sont expliqués par les emprunts adossés PH SWCS relatifs aux dettes de la société Le Travailleur Chez Lui, acquise en 2018.

16. Capital social et primes d'émission

(En euros)	Montant	Nombre de parts
Actions nominatives	344.708.078	294.210
Total	344.708.078	294.210

Le capital social souscrit s'élève à € 344,7 millions, un montant de capital de € 30 millions a été appelé au cours de l'exercice 2020.

17. Résultats reportés et autres réserves, résultat net de la période

Les réserves inscrites au bilan en date de clôture sont les suivantes :

(En euros)	31/12/2020	31/12/2019
Réserve AFS	202.402.155	97.076.749
Réserves consolidées	169.154.664	153.347.425
Résultats reportés	-497.615.541	492.885.914
Résultats reportés et autres réserves	-126.058.722	743.310.087
Capital	344.708.078	314.708.078
Total des résultats reportés, autres réserves et capital	218.649.356	1.058.018.165
Résultat de l'année	-357.749.355	-990.501.455
Total des résultats reportés et autres réserves	-139.099.999	67.516.710

Le poste des réserves est principalement impacté par le résultat de la période et les ajustements à la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente.

Integrale s.a. dispose d'un fonds de réserve constitué afin de faire face à tout déficit. Lors de la transition aux normes IFRS, ce fonds a fait l'objet d'un reclassement du poste des provisions techniques vers la rubrique des fonds propres.

18. Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement

18.1. Ventilation des passifs liés à des contrats d'assurance

Les passifs techniques relatifs aux contrats d'assurance, y compris ceux pour lesquels le risque financier est supporté par l'assuré, se décomposent comme suit :

(En euros)	Activités vie	
	2020	2019
Provisions mathématiques	3.000.540.031	3.023.441.391
Provisions pour sinistres	28.502.304	19.256.224
Passifs liés à des contrats d'assurance	3.029.042.336	3.042.697.615
Passifs liés à des contrats d'assurance en unité de compte	54.905.550	49.913.606
Passifs relatifs à la participation aux bénéfices	0	0
Passifs liés aux avantages au personnel	14.852.324	21.646.227
Total des passifs liés à des contrats d'assurance (bruts)	3.098.800.209	3.114.257.449
Total des passifs liés à des contrats d'assurance (net de la part des réassureurs)	3.098.800.209	3.114.257.449
Partie non courante	2.543.504.303	2.901.127.906
Partie courante	555.295.906	213.129.543

La partie courante (court terme) de ces passifs liés à des contrats d'assurance est de € 555.295.906 au 31 décembre 2020 et € 213.129.543 au 31 décembre 2019.

Les réassureurs ne disposent pas de parts dans les provisions mathématiques du Groupe.

Vu le montant non significatif par rapport au total des réserves mathématiques, les contrats d'investissement avec participation discrétionnaire ont été classés en tant que contrats d'assurance.

18.2. Évolution des passifs relatifs aux contrats d'assurance

(En euros)	Activités vie	
	2020	2019
Passifs liés à des contrats d'assurance au 1er janvier	3.042.697.615	2.939.088.968
Primes	165.127.286	182.788.329
Prestations	-259.557.977	-159.632.861
Revalorisation des provisions	82.149.832	65.997.578
Résultat technique et autres		
Transferts	7.871.658	10.242.275
Provisions pour sinistres	-9.246.080	4.213.327
Variation liée aux actifs destinés à la vente	0	0
Changements de méthode comptable		
Variation de change		
Passifs liés à des contrats d'assurance au 31 décembre	3.029.042.336	3.042.697.615

Les charges de prestations des contrats d'assurance présentées au compte de résultats s'élèvent à € 232.118.533. Cette charge est composée des prestations en rentes et capitaux (voir rubrique « prestations » dans le tableau ci-dessus) et de la variation des passifs liés à des contrats d'assurance.

19. Dettes de financement

19.1. Ventilation par nature

(En euros)	2020	2019
Fonds de garantie	60.000.000	60.000.000
Emprunts obligataires subordonnés non convertibles	120.047.141	120.120.875
Dettes subordonnées	180.047.141	180.120.875
Dettes envers les établissements de crédit	172.977.356	185.547.678
Emprunts adossés PH SWCS	401.716.178	383.779.780
Autres	6.116.077	6.205.359
Autres dettes de financement	580.809.611	575.532.817
Total des dettes de financement	760.856.752	755.653.692

La diminution des dettes envers les établissements de crédit est expliquée par les remboursements prévus aux contrats des échéances de refinancement des créances de location-financements.

La juste valeur de l'emprunt obligataire subordonné s'élève au 31 décembre 2020 à € 87 millions (contre € 86,9 millions au 31 décembre 2019).

Les gages donnés par la maison mère sur les dettes envers les établissements de crédit s'élèvent à € 35,5 millions.

19.2. Ventilation par échéance

(En euros)	2020			Total de la valeur au bilan
	moins de 1 an	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	
Fonds de garantie			60.000.000	60.000.000
Emprunts obligataires subordonnés non convertibles	3.930.164	81.764.580	34.352.397	120.047.141
Dettes subordonnées	3.930.164	81.764.580	94.352.397	180.047.141
Dettes envers les établissements de crédit	18.463.350	66.507.959	88.006.047	172.977.356
Emprunts adossés PH SWCS	16.266.600	67.361.829	318.087.750	401.716.178
Autres	2.699.773	260.823	3.155.480	6.116.077
Autres dettes de financement	37.429.723	134.130.611	409.249.277	580.809.611
Total des dettes de financement	41.359.887	215.895.192	503.601.673	760.856.752

2019

(En euros)	moins de 1 an	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total de la valeur au bilan
Fonds de garantie			60.000.000	60.000.000
Emprunts obligataires subordonnés non convertibles	3.925.136	542.930	115.652.808	120.120.875
Dettes subordonnées	3.925.136	542.930	175.652.808	180.120.875
Dettes envers les établissements de crédit	22.279.600	62.880.554	100.387.525	185.547.678
Emprunts adossés PH SWCS	16.645.581	63.753.282	303.380.917	383.779.780
Autres	2.741.863	231.102	3.232.394	6.205.359
Autres dettes de financement	41.667.044	126.864.938	407.000.836	575.532.817
Total des dettes de financement	45.592.180	127.407.868	582.653.644	755.653.692

20. Autres dettes

Les autres dettes courantes (à l'exception des provisions, des dettes fiscales, des dettes financières et des dettes directement associées à des actifs non courants disponibles à la vente) peuvent être présentées comme suit :

(En euros)	2020	2019
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	2.167.806	4.873.704
Dettes nées d'opérations de réassurance cédée	252.430	538.254
Dettes liées aux activités opérationnelles	2.420.236	5.411.958
Impôts sur le résultat courant	-530.838	-511.660
Autres cotisations et taxes	1.711.938	950.946
Dettes d'impôt exigible	1.181.100	439.286
Dettes sociales	2.553.179	2.505.171
Dettes représentant des opérations de location financement	576.198	653.108
Dettes diverses	36.193.114	38.051.516
Compte de régularisation passifs	12.173.236	18.135.855
Autres dettes	51.495.727	59.345.651
Total des autres passifs	55.097.062	65.196.895

L'ensemble des autres passifs présentés ci-dessus sont exigibles à court terme. La diminution des dettes diverses est principalement expliquée par les montants libérés sur prêts en 2020.

21. Actifs et passifs d'impôts différés

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôts exigibles et que les actifs et passifs d'impôts différés concernent des impôts sur le résultat prélevé par la même juridiction fiscale.

21.1. Ventilation des actifs et passifs d'impôts différés

Les tableaux ci-dessous présentent les actifs et passifs d'impôts différés par nature avant compensation par entités légales, ceci explique la différence avec les postes d'impôts différés à l'actif et au passif du bilan. Le total des impôts différés nets correspond au solde des actifs et passifs d'impôts différés repris au bilan. Le tableau ci-dessous reprend les impôts différés ventilés en fonction de la source. Le tableau repris sous le point 21.2 explique la fluctuation des impôts différés entre le début et la fin de l'exercice et les rubriques impactées par les mouvements dans les comptes (comptes de résultats, fonds propres).

(En euros)	2020			2019		
	Impôts différés actifs (IDA)	Impôts différés passifs (IDP)	Impôts différés nets	Impôts différés actifs (IDA)	Impôts différés passifs (IDP)	Impôts différés nets
Impôts différés sur les réserves liées à la réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente		1.948.091	-1.948.091		1.668.308	-1.668.308
Impôts différés sur les réserves liées aux immeubles de placement		85.566.259	-85.566.259		102.627.116	-102.627.116
Impôts différés sur le résultat lié aux immeubles de placement	63.843.659		63.843.659	59.380.712		59.380.712
Impôts différés sur le résultat lié à d'autres sources	939.003		939.003	993.706		993.706
Impôts différés liés aux pertes fiscales activées	4.723.400		4.723.400	4.012.089		4.012.089
Total	69.506.062	87.514.350	-18.008.288	64.386.506	104.295.424	-39.908.918

La diminution des impôts différés sur les réserves liées aux immeubles de placement est expliquée par les sorties de périmètre de consolidation durant l'année 2020.

21.2. Évolution des actifs et passifs d'impôts différés

En euros	2020			2019		
	Impôts différés actifs (IDA)	Impôts différés passifs (IDP)	Impôts différés nets	Impôts différés actifs (IDA)	Impôts différés passifs (IDP)	Impôts différés nets
Valeur nette comptable au 1er janvier	5.926.473	45.835.391	-39.908.918	101.972.788	72.729.778	29.243.010
Variations par le compte de résultats	-1.461.000	-6.333.975	4.872.975	-95.716.479	-27.026.580	-68.689.899
Variation par les autres éléments du résultat global relatifs à des gains et pertes recyclable au compte de résultat	-16.601	309.864	-326.464	-30.142	27.966	-58.107
Variation par les autres éléments du résultat global - Autres	-193.514	-567.960	374.446	-299.694	104.227	-403.922
Variation liées aux sorties de périmètre		-16.979.673	16.979.673			
Valeur nette comptable au 31 décembre	4.255.359	22.263.647	-18.008.288	5.926.473	45.835.391	-39.908.918

21.3. Latences fiscales

(En euros)	2020	2019
Latences fiscales pour lesquelles un impôt différé actif a été reconnu :		
Utilisation prévue dans l'année	827.289	1.889.746
Utilisation prévue au-delà de l'année	18.899.561	12.073.098
Sous-total	19.726.850	13.962.844
Latences fiscales pour lesquelles un impôt différé actif n'a pas été reconnu :		
Recouvrement illimité dans le temps	56.561.199	50.250.867
Sous-total	56.561.199	50.250.867
Total des latences fiscales	76.288.049	64.213.711

22. Avantages au personnel

Integrale s.a. offre à son personnel actif et retraité des avantages postérieurs à l'emploi, à long terme et des indemnités de fin de contrat. Ces avantages ont été valorisés conformément à la norme IAS 19. La dette correspondante IAS 19 reconnue au bilan peut être décomposée comme suit.

22.1. Détail par nature d'avantages au personnel

(En euros)	2020	2019
Engagements de retraites postérieurs à l'emploi	14.263.282	21.101.392
Autres avantages à long terme du personnel	589.042	544.836
Total	14.852.324	21.646.227
Partie courante	55.023	1.623.688
Partie non courante	14.797.301	20.022.539

22.2. Engagements de retraite postérieurs à l'emploi et autres avantages à long terme du personnel

La totalité des régimes octroyés au personnel des différentes filiales du Groupe sont assurés au sein même du Groupe à l'exception du régime sectoriel de la commission paritaire 306, qui est assurée auprès de l'OFP OGEO 2 pension. Il s'agit d'un plan de retraite alimenté par une prime annuelle de € 175 pour un travailleur à temps plein. Le plan ayant démarré récemment, les engagements ne sont pas significatifs.

A côté de ce régime sectoriel, trois types de régimes distincts coexistent :

- i. Les régimes à prestations définies, selon lesquels un montant prédéfini sera versé à un employé à son départ en retraite, ou durant sa retraite. Ce montant dépend généralement des facteurs suivants : nombre d'années de service, salaires et plafond de pension légale. Ces régimes ont été fermés le 1er mars 2006 : tout nouvel engagé bénéficie d'un régime de retraite à cotisations définies.
- ii. Les régimes à cotisations définies qui sont des contrats de retraite par lesquels l'employeur s'engage à hauteur d'un financement. L'employeur limite son engagement au paiement des cotisations et non sur le niveau des prestations, contrairement aux régimes à prestations définies. Le montant de la retraite des salariés se calcule alors par rapport au cumul des cotisations versées et capitalisées. La loi belge sur les pensions complémentaires impose un rendement minimum garanti sur les cotisations patronales et personnelles. La prise en compte de cette loi conjuguée à la définition du plan amène à considérer les plans belges à cotisations définies comme des plans à prestations définies selon la norme IAS 19. L'employeur conserve donc une obligation après le paiement des cotisations. Pour ce faire, Integrale s.a. comptabilise tous les plans de pension comme s'ils étaient des plans à prestations définies. Les estimations de ces

engagements ont été déterminées en utilisant la méthode « Projected Unit Credit », méthode reconnue pour la norme IAS 19 pour les plans de pensions à prestations définies.

Un plan-bonus (à cotisations définies) avait été mis en place pour les membres du comité de direction pour lequel une seule prime unique avait été versée en mai 2018. Cependant, ce plan a été dénoncé par le conseil d'administration et n'est plus repris dans les engagements au 31 décembre 2020

Enfin, du fait que le Groupe assure lui-même les prestations futures des régimes de pensions octroyés à son personnel, les actifs de couverture des plans de pension ne correspondent pas à la définition d'actifs du régime au sens de l'IAS 19. La provision pour engagement de retraite est donc présentée brute à l'état de la situation financière sans déduction des actifs du plan. Les actifs du plan, dont la juste valeur s'est élevé à € 13,76 millions au 31 décembre 2020 contre € 16,68 millions au 31 décembre 2019, sont comptabilisés parmi les actifs financiers (la juste valeur qu'on renseigne ci-dessus comprend les deux plans cotisations et prestations définies).

Le Groupe assure également lui-même un régime de primes d'ancienneté (Jubilée) qui sont versées à l'occasion des 25 ans de service, des 30 ans de service, des 35 ans et des 45 ans de service. Le montant de l'avantage est égal respectivement à 1/4, 1/2, 3/4 et 1 mois de salaire. Si la carrière prestée au sein du Groupe n'est pas supérieure ou égale à 75 % de la carrière totale, un prorata est appliqué.

Pour la filiale Le Travailleur Chez Lui, il existe un régime à prestations définies qui a été fermé au 31/12/2019 et un régime à cotisations définies pour les nouveaux engagés. Le régime à prestations définies est assuré chez Ethias : le montant des provisions techniques est inférieur à 0,5 millions, les engagements bruts se montent à 1,46 million.

Le régime à cotisations définies est assuré chez Integrale : le montant des provisions techniques est de 7,7 K et les engagements bruts se montent à 13,1 K.

Un fonds de financement important, 1,00 million été constitué de sorte que les engagements nets sont négatifs. Comme il n'y a pas de compensation possible avec les autres régimes de pension du groupe Integrale, ce plan n'a pas été intégré dans les présents calculs IAS-19.

A. Évolution de la valeur actuelle des régimes de retraite et des autres avantages

(En euros)	2020			2019		
	Régimes de retraite à prestations définies	Autres avantages à long terme du personnel	Total	Régimes de retraite à prestations définies	Autres avantages à long terme du personnel	Total
Valeur actuelle de l'obligation au 1er janvier	21.101.392	544.836	21.646.227	20.004.307	415.226	20.419.533
Coût des services rendus	1.198.202	55.115	1.253.317	1.049.551	37.728	1.087.279
Coût financier	77.760	1.838	79.598	148.564	3.364	151.928
Contributions versées par les participants	164.123	-	164.123	155.209	-	155.209
Ecart actuariels	-599.947	1.487	-598.460	2.389.591	97.480	2.487.071
Prestations de services	(3.317.406)	-14.234	-3.331.639	-2.645.831	-8.961	-2.654.792
Transferts d'obligations pour les sortis au 1er janvier	(4.360.842)	-	(4.360.842)	-	-	-
Valeur actuelle de l'obligation au 31 décembre	14.263.282	589.042	14.852.324	21.101.392	544.836	21.646.227

(En euros)	2020			2019		
	Régimes de retraite à prestations définies	Autres avantages à long terme du personnel	Total	Régimes de retraite à prestations définies	Autres avantages à long terme du personnel	Total
Écarts actuariels	(599.947)	1.487	(598.460)	2.389.591	97.480	2.487.071
- dus aux changements d'hypothèses financières	844.109	37.149	881.258	1.470.806	43.073	1.513.879
- autres	-1.444.056	-35.662	-1.479.718	918.785	54.407	973.192

B. Hypothèses actuarielles

Le calcul de la dette est basé sur des hypothèses actuarielles qui ont été déterminées à chaque date de clôture. Elles sont non seulement basées sur des facteurs macroéconomiques pertinents pour les dates en question mais aussi sur les différentes caractéristiques des plans valorisés. Elles représentent la meilleure estimation d'Intégrale s.a. pour le futur. Elles sont revues périodiquement en fonction des évolutions des marchés et des statistiques disponibles.

	2020	2019
Taux d'actualisation appliqué	0,31%	0,75%
Taux attendu d'augmentation des salaires	3,36%	3,38%
Augmentations futures des prestations définies	1,37%	1,54%
Taux de rendement attendu des droits au remboursement comptabilisés en tant qu'actifs	S.O.	S.O.
Taux d'évolution des coûts médicaux (sur base du taux d'inflation)	S.O.	S.O.

Le taux d'actualisation a été fixé en prenant comme référence le taux de marché à la fin de la période de reporting fondé sur les obligations d'entités de première catégorie (niveau de qualité de crédit 1).

Les hypothèses de départ en cours de carrière n'ont pas été modifiées après la forte augmentation des démissions observées ces derniers mois, à la suite des incertitudes. Il a été supposé qu'après le transfert des activités, la situation s'apaiserait et que les taux de départ seraient semblables à ceux du passé.

Analyse de sensibilité

La valeur actuelle des obligations des régimes de retraite a été déterminée en faisant varier certains paramètres de +10 % ou de -10 %.

(En euros)	2020	2019
Taux d'actualisation appliqué augmenté de 10% (,341%)	14.212.868	20.949.619
Taux d'actualisation appliqué diminué de 10% (,279%)	14.314.053	21.314.359
Taux attendu d'augmentation des salaires augmenté de 10% (3,696%)	14.902.026	21.807.574
Taux attendu d'augmentation des salaires diminué de 10% (3,024%)	13.658.335	20.493.732
Taux d'indexation et d'augmentation des prestations sociales augmenté de 10% (1,507%)	14.159.446	21.000.328
Taux d'indexation et d'augmentation des prestations sociales diminué de 10% (1,233%)	14.365.347	21.259.366
Rajeunissement de 3 ans des tables de mortalité	14.234.560	21.101.392

La valeur actuelle des obligations des autres prestations (prime ancienneté) a été déterminée en faisant varier certains paramètres de +10 % ou de -10 %.

(En euros)	2020	2019
Taux d'actualisation appliqué augmenté de 10% (,341%)	586.441	533.160
Taux d'actualisation appliqué diminué de 10% (,279%)	591.661	543.995
Taux attendu d'augmentation des salaires augmenté de 10% (3,696%)	617.380	563.079
Taux attendu d'augmentation des salaires diminué de 10% (3,024%)	562.431	515.460
Taux d'indexation et d'augmentation des prestations sociales augmenté de 10% (1,507%)	589.042	538.535
Taux d'indexation et d'augmentation des prestations sociales diminué de 10% (1,233%)	589.042	538.535
Rajeunissement de 3 ans des tables de mortalité	596.478	544.836

C. Coûts à charge du compte de résultats

(En euros)	2020			2019		
	Régimes de retraite à prestations définies	Autres avantages à long terme du personnel	Total	Régimes de retraite à prestations définies	Autres avantages à long terme du personnel	Total
Coût des services rendus	1.198.202	55.115	1.253.317	1.049.551	37.728	1.087.279
Coût financier	77.760	1.838	79.598	148.564	3.364	151.928
Contributions versées par les participants	164.123	-	164.123	155.209	-	155.209
Prestations de services	(3.317.406)	(14.234)	(3.331.639)	-2.645.831	-8.961	-2.654.792

D. Coûts portés dans les fonds propres (Other Comprehensive Income)

(En euros)	2020			2019		
	Régimes de retraite à prestations définies	Autres avantages à long terme du personnel	Total	Régimes de retraite à prestations définies	Autres avantages à long terme du personnel	Total
Ecart actuariels	(599.947)	1.487	(598.460)	2.389.591	97.480	2.487.071

E. Informations complémentaires relatives à la norme IAS 19

La durée des engagements de retraite et celle des autres avantages à long terme augmentent à la suite de départs de travailleurs plus âgés.

(En années)	2020	2019
Duration - RETRAITE	13,09	13,09
Duration - AUTRES PRESTATIONS POSTERIEURES A L'EMPLOI	13,25	13,25
Duration - TOTALE	13,10	13,10

Les allocations et taxes à charge du Groupe pour l'exercice 2020 sont de € 0,8 million.

Par contre, les contributions versées par les participants se montent à 0,2 million.

Les prestations attendues au cours des prochains exercices sont données dans le tableau ci-après.

(En euros)	Prestations attendues			Prestations attendues		
	2020			2019		
	Régimes de retraite	Autres prestations	Total	Régimes de retraite	Autres prestations	Total
< 1 an	926.380	12.170	938.551	1.764.967	15.995	1.780.962
1 à 2 ans	652.391	11.278	663.669	0	12.010	12.010
2 à 3 ans	363.087	21.978	385.066	243.941	20.729	264.670
3 à 4 ans	421.530	4.821	426.351	287.155	17.645	304.800
4 à 5 ans	649.634	21.467	671.101	3.329.494	25.493	3.354.987
5 à 6 ans	414.610	25.351	439.960	621.228	13.915	635.144
6 à 11 ans	1.833.076	166.834	1.999.910	3.552.044	143.292	3.695.336

23. Provisions pour risques et charges

En euros	2020	2019
	Provisions pour autres risques et charges	Provisions pour autres risques et charges
Provisions au 1er janvier	832.572.341	302.932
Dotations (+)	417.333.891	832.310.604
Reprises (-)	-24.698.526	-41.195
Provisions au 31 décembre	1.225.207.706	832.572.341

Les raisons ayant conduit le conseil d'administration à présenter des comptes en discontinuité sont expliquées dans le rapport de gestion.

Sous cette hypothèse de discontinuité les provisions complémentaires suivantes ont été enregistrées :

- Un complément de provisions mathématiques s'élevant à EUR 938 millions (EUR 802,0 millions au 31 décembre 2019) a été comptabilisé en provisions pour risques et charges afin de refléter la différence entre :
 - les provisions techniques évaluées selon les règles énoncées au point 2.17.2 supra après application des règles d'évaluation sous l'hypothèse de discontinuité évoquée dans le même point 2.17.2
 - et les provisions techniques évaluées selon les règles énoncées au point 2.17.2 supra avant application des règles d'évaluation sous l'hypothèse de discontinuité évoquée dans le même point 2.17.2
 Ce montant susmentionné représente donc, selon ce scénario retenu, l'insuffisance des passifs d'assurance reconnus sous la section passifs relatifs aux contrats d'assurances (cf. Note 18).
- L'établissement de ces comptes tient compte du contrat conclu avec Monument Assurance Belgium. En effet, nous renvoyons au point 2.6 du rapport de gestion dans lequel une description des éléments ayant conduit les administrateurs provisoires à sélectionner l'offre de Monument Assurance Belgium est reprise. Bien que des conditions suspensives soient reprises dans le contrat susmentionné, étant donné les différents éléments repris au point 2.6 du rapport de gestion et malgré les incertitudes liées à une procédure légale à l'encontre de la Société ayant débuté en juin 2021 (cf. note 32 ci-dessous), la Société estime que le scénario le plus probable est que le contrat susmentionné soit exécuté de sorte que la différence entre, d'une part, l'actif net de la Société, tel que valorisé en vertu du paragraphe 25 de la norme IAS 1 (principe de discontinuité) et des principes comptables énoncés ci-avant et, d'autre part, le prix en numéraire de la transaction conclu avec Monument Assurances Belgium est reprise dans une provision pour risques et charges pour un montant total de EUR 281,6 millions.

En plus de ces provisions sous l'hypothèse de discontinuité, ce poste reprend les provisions constituées dans nos filiales immobilières ainsi qu'une provision concernant l'ex-CEO d'Integrale SA. Cette dernière correspond à une estimation prudente d'une éventuelle indemnité compensatoire de préavis.

24. Résultat des activités d'assurance

24.1. Chiffre d'affaires des activités d'assurance

(En euros)	2020			2019		
	Contrats d'assurance	Contrats d'investissement avec PBD	Total	Contrats d'assurance	Contrats d'investissement avec PBD	Total
Primes émises brutes	165.127.286		165.127.286	182.788.329		182.788.329
Primes acquises cédées aux réassureurs	-1.560.000		-1.560.000	-1.537.071		-1.537.071
Primes acquises	163.567.286		163.567.286	181.251.258		181.251.258
Autres produits des activités d'assurance	6.050.993		6.050.993	6.255.379		6.255.379
Chiffre d'affaires des activités d'assurance (net de réassurance)	169.618.279		169.618.279	187.506.638		187.506.638

Le chiffre d'affaires du Groupe est principalement expliqué par l'encaissement d'Integrale s.a. Il se répartit en primes d'assurance de groupe, € 126 millions (€ 127 millions en 2019) et en primes vie individuelle € 38 millions (€ 56 millions en 2019). La répartition des primes encaissées entre les produits d'assurance de groupe et l'assurance vie individuelle est respectivement la suivante : 79,9% en 2020 (vs 71,8% en 2019) et 20,01% en 2020 (vs 28,2% en 2019).

24.2. Charges techniques des activités d'assurance

(En euros)	2020			2019		
	Contrats d'assurance	Contrats d'investissement avec PBD	Total	Contrats d'assurance	Contrats d'investissement avec PBD	Total
Charges des prestations d'assurance	-232.118.533		-232.118.533	-237.227.660		-237.227.660
Charges ou produits nets des cessions aux réassureurs	1.365.494		1.365.494	1.293.470		1.293.470
Charges de gestion	-13.797.654		-13.797.654	-13.531.563		-13.531.563
Charges techniques des activités d'assurance	-244.550.693		-244.550.693	-249.465.753		-249.465.753

24.3. Résultat net des cessions en réassurance

(En euros)	2020	2019
Primes acquises cédées aux réassureurs	-1.560.000	-1.537.071
Charges ou produits nets des cessions aux réassureurs	1.365.494	1.293.470
Résultat net des cessions en réassurance	-194.506	-243.601

25. Résultat financier net

(En euros)	2020						
	Produits nets des placements	Plus ou moins-values nettes réalisées sur placements	Variation de la juste valeur des placements comptabilisée par le résultat	Variation des dépréciations et amortissements sur placements	Charges de gestion des placements	Charges liées aux dettes de financement	Total
Immeubles de placement	11.798.376	61.204	-18.101.588	-8.761.135	-15.104.844	-22.465.616	-52.573.602
Participations							
Participations							
Actions et fonds disponibles à la vente	11.608.805	18.622.427	-615.105	19.628.351			49.244.477
Actions et fonds comptabilisés à la juste valeur par résultat			853.811				853.811
Actions et fonds d'investissement	11.608.805	18.622.427	238.706	19.628.351			50.098.289
Obligations disponibles à la vente	43.694.690	12.048.083	-54.160	-22.507.529			33.181.084
Obligations comptabilisées à la juste valeur par le résultat	289.830		-37.825				252.005
Obligations détenues jusqu'à leur échéance	1.684.562						1.684.562
Obligations	45.669.082	12.048.083	-91.985	-22.507.529			35.117.651
Prêts, dépôts et autres placements financiers	28.712.258	35.167		-6.657.987	-392.406.236		-370.316.798
Instruments financiers dérivés	1.359.961		-2.278.428		-1.643.922		-2.562.390
Trésorerie et équivalents de trésorerie	320.484						320.484
PRODUITS DES PLACEMENTS NETS DE CHARGES	99.468.966	30.766.881	-20.233.295	-18.298.301	-409.155.001	-22.465.616	-339.916.366

L'impact des hypothèses prises en discontinuité se situe principalement dans le poste « Variation des dépréciations et amortissements sur placements » et dans le poste « Charges de gestion des placements ».

2019

(En euros)	Produits nets des placements	Plus ou moins- values nettes réalisées sur placements	Variation de la juste valeur des placements comptabilisée par le résultat	Variation des dépréciations et amortissements sur placements	Charges de gestion des placements	Charges liées aux dettes de financement	Total
Immeubles de placement	7.115.901	113.878	33.933.229	-220.442.033	-12.960.459	-25.497.862	-217.737.345
Participations		16.313.506		-934.810			15.378.696
Participations		16.313.506		-934.810			15.378.696
Actions et fonds disponibles à la vente	10.893.006	6.948.825		148.732			17.990.563
Actions et fonds comptabilisés à la juste valeur par résultat		-580.954	4.344.125				3.763.171
Actions et fonds d'investissement	10.893.006	6.367.872	4.344.125	148.732			21.753.734
Obligations disponibles à la vente	53.863.631	28.030.794		-17.851.008			64.043.417
Obligations comptabilisées à la juste valeur par le résultat	742.677	667.401	534.422	-267.077			1.677.422
Obligations détenues jusqu'à leur échéance	1.441.908	1.232.250					2.674.158
Obligations	56.048.215	29.930.445	534.422	-18.118.085			68.394.997
Prêts, dépôts et autres placements financiers	22.891.443	277.255		-2.376.753	-829.720.244		-808.928.299
Instruments financiers dérivés	6.652.728		10.252		-3.375.218		3.287.762
Trésorerie et équivalents de trésorerie	322.205	662.693					984.899
PRODUITS DES PLACEMENTS NETS DE CHARGES	103.923.499	53.665.649	38.822.028	-241.722.949	-846.055.920	-25.497.862	-916.865.557

26. Dépenses par nature

(En euros)	2020	2019
Frais de personnel (voir détail note 27)	13.338.055	16.057.185
Biens et services divers	8.799.229	8.652.896
Charges locatives (précompte immobilier)	4.178.822	4.161.018
Charges liées aux immeubles d'exploitation	2.324.696	2.858.516
Provisions pour autres risques et charges	186.982	0
Dotations et amortissements	1.375.298	4.529.320
Autres charges	201.990	200.643
Frais généraux récupérés (-)	-10.634.304	-5.836.410
Total des frais généraux par nature	19.770.768	30.623.169

27. Charges de personnel

(En euros)	2020	2019
Salaires	10.891.434	12.033.399
Charges de sécurité sociale	2.401.203	2.670.276
Avantages au personnel	505.251	788.335
Autres avantages	-459.833	565.175
Total des frais de personnel	13.338.055	16.057.185

28. Impôts sur le résultat

Détail de la charge d'impôts

(En euros)	2020	2019
Impôt exigible	3.337.195	6.716.595
Impôt différé	-4.546.510	68.748.006
Impôt sur le bénéfice des activités courantes	-1.209.315	75.464.602

(En euros)	2020	2019
Bénéfice avant impôts	-361.579.380	-935.722.834
Taux imposition théorique	25,00%	29,58%
Charge/Produit d'impôt théorique	90.394.845	276.786.814
Incidence des différences temporaires et latences fiscales	-89.185.530	-352.251.416
Charge/produit d'impôt réel	1.209.315	-75.464.602

Le montant des impôts réellement payés sur l'exercice 2020 s'élève à € 3,3 millions. Cette charge d'impôt réelle est compensée notamment par les variations sur l'impôt différé lié à la variation de la juste valeur des immeubles de placement.

29. Engagements

Autres droits et engagements qui ne sont pas reflétés dans le bilan

Les garanties réelles sur actifs propres comprises dans la consolidation et accordées en tant que sécurité pour des dettes ou engagements s'élèvent à € 356,6 millions en 2020 (€ 473,5 millions en 2019).

Signalons également qu'Integrale détient des garanties promises par des tiers pour son compte par l'intermédiaire des prêts hypothécaires (€ 8,5 millions) et des prêts garantis (€ 85,5 millions) octroyés.

30. Transactions avec les parties liées

Les parties liées d'Integrale s.a. sont : Nethys s.a. et Enodia s.c.r.l.

Comme mentionné en annexe 12, une avance de € 4 millions a été accordé par Le Travailleur Chez Lui à Nethys. Aucune autre transaction n'a été conclue avec ces parties liées au cours de l'année 2020.

Rémunération des principaux dirigeants

(En euros)	2020	2019
Rémunérations aux principaux dirigeants		
Avantages à court terme	1.599.304	1.390.143
Avantages postérieurs à l'emploi	80.272	455.108

Rémunération des Administrateurs

(En euros)	2020	2019
Rémunérations aux Administrateurs		
Emoluments	971.916	340.582
Frais de déplacements	23.459	12.716

Ce tableau reprend les émoluments dus aux administrateurs, à savoir les montants payés dans le courant de l'année 2020 aux administrateurs.

31. Covid-19

Le Groupe Integrale surveille et gère les risques liés à la pandémie Covid-19 qui s'est propagée depuis mars/avril 2020.

Conformément au reporting NBB_Covid-19, des informations quantitatives et qualitatives sont envoyées mensuellement à la Banque Nationale de Belgique. Nous constatons une volatilité des marchés (taux et spreads) impactant les valorisations de nos actifs et passifs. Cette volatilité a des implications sur notre ratio de solvabilité (SII) qui, depuis le début de l'année 2020, a été en dessous de 100%.

Les principaux risques identifiés au niveau d'Integrale SA sont les suivants:

- Risque de non recouvrabilité de créances

Les sociétés affiliées pourraient être confrontées à des difficultés liées à cette crise. Conformément aux mesures prises par le secteur des assurances, nous leur avons exceptionnellement donné la possibilité de bénéficier d'un délai jusqu'au 30 septembre 2020 pour régler les primes d'assurance de groupe, sans formalité administrative. La procédure de rappels a été modifiée en ce sens. Entretemps, la loi du 7 mai 2020 portant des mesures exceptionnelles dans le cadre de la pandémie COVID-19 en matière de pensions, pension complémentaire et autres avantages complémentaires en matière de sécurité sociale a été publiée au Moniteur Belge du 18 mai 2020. Cette loi prévoit le maintien par défaut des couvertures retraite, décès et invalidité durant les périodes de chômage temporaire des travailleurs salariés pour cause de force majeure ou pour raisons économiques dans le cadre de la crise COVID-19. Cette mesure de maintien, initialement prévue jusqu'au 30 septembre 2020, a été prolongée jusqu'au 31 mars 2021 (loi-programme du 20 décembre 2020, Moniteur Belge du 30 décembre 2020). Il est important

de noter que les délais pour le paiement des primes d'assurance ont été prolongés jusqu'au 31 mars 2021, mais uniquement pour les travailleurs salariés concernés par les périodes de chômage en question. La procédure de rappels a donc été adaptée à nouveau pour revenir à la situation qui prévalait antérieurement, avec le simple ajout d'un message pour les travailleurs salariés concernés par les périodes de chômage COVID-19.

Certains locataires ou emprunteurs ont fait la demande de report d'échéances compte tenu de la situation sanitaire. Ces accords ont été faits sur la base de la charte Febelfin sur laquelle nous nous sommes basés.

- Risque de liquidité

Les valeurs disponibles du Groupe s'élèvent au 31 décembre 2020 à € 561,9 millions. À titre d'information, Au 31 mars 2021, les valeurs disponibles d'Integrale SA se portent à € 436,5 millions. Au moment de l'arrêt des comptes annuels, le Groupe n'anticipe pas de problème de trésorerie.

- Risque de dépréciation durable d'actifs financiers

Sur les marchés financiers, nous avons constaté une augmentation de la valorisation de nos actifs principalement due à la baisse continue des taux et au rétrécissement des spreads de crédit sur certaines classes d'actifs. Nous n'avons pas constaté de dépréciation durable sur des titres détenus en portefeuille.

- Risque de mortalité

Nos couvertures de risques de mortalité sont réassurées à 100%.

- Risque sur l'encaissement

Une diminution significative des primes ou un report de celles-ci semble inévitable mais difficilement quantifiable et même observable au moment de clôturer les comptes.

- Risque informatique

La pandémie Covid-19 nous a conduit à favoriser fortement le télétravail, en application des décisions gouvernementales. Les collaborateurs en télétravail accèdent au VPN via leur Wifi domestique. Pour limiter le cyber risque, nous avons renforcé la communication vers le personnel afin d'accroître encore sa vigilance.

- Risque de réputation

Integrale a souhaité communiquer rapidement vers ses clients pour les tenir informés des mesures prises pour les sociétés en difficultés financières. Cette communication vers l'extérieur est suivie au jour le jour et Integrale continue à se faire conseiller quand c'est nécessaire par une société experte en communication de crise.

32. Événements postérieurs à la clôture

Divers événements importants sont survenus après la clôture de l'exercice.

1er janvier 2021 : le taux d'intérêt garanti sur les contrats Integrale est ramené à 0,5%. Pour CertiFlex, le taux garanti est ramené à 0% et Integrale annonce qu'il n'y aura plus de participations bénéficiaires dans le futur pour ce produit.

23 février 2021 : la Banque nationale de Belgique désigne un collège d'administrateurs provisoires qui reprend les pouvoirs et responsabilités du conseil d'administration et du comité de direction (sauf une partie de la gestion journalière) et dont la mission est de finaliser l'analyse des possibilités de reprise déjà effectuée par le commissaire spécial, de prendre toutes les mesures pour faciliter un transfert d'activité et de conclure la cession des activités s'il existe un candidat acquéreur sérieux.

23 avril 2021 : le comité de direction de la BNB renforce le collège des administrateurs provisoires par un administrateur supplémentaire.

6 mai 2021 : Une convention de cession de l'ensemble des portefeuilles d'assurance de la société a été signée. La transaction est sujette à la réalisation préalable de plusieurs conditions suspensives, dont l'autorisation définitive de la Banque nationale de Belgique. Comme mentionné à la section 2.1, cet événement a été pris en considération pour l'établissement de ces comptes.

Un créancier subordonné a, le 8 juin 2021, lancé une procédure en référé devant le Président du tribunal de l'entreprise de Liège, division Liège, aux fins de faire valoir un droit contractuel à l'obtention d'informations et de demander la suspension de toute mesure visant à la conclusion de la transaction avec Monument Assurances Belgium aussi longtemps que les informations demandées ne seraient pas disponibles. Integrale conteste vigoureusement cette demande et fera valoir ses arguments devant le juge des référés. La Banque nationale de Belgique a annoncé son intention d'intervenir volontairement dans le cadre de cette procédure pour soutenir le point de vue défendu par Integrale.

33. Liste des sociétés consolidées

33.1. Liste des filiales

Integrale s.a. possède les filiales suivantes :

Situation au 31 décembre	2020				2019
	Pays	Devise	Secteur d'activité	Fraction du capital détenue (en %)	Fraction du capital détenue (en %)
Maison mère :					
Integrale SA	BE	EUR	Assurance		
Sociétés consolidées par intégration globale:					
Integrale Immo Management SA	BE	EUR	Immobilier	99,98%	99,98%
Ariane Building SA	BE	EUR	Immobilier	75,00%	75,00%
Integrale Insurance Services SA	BE	EUR	Service	63,64%	63,64%
Vital Building SA	BE	EUR	Immobilier	50,00%	50,00%
Regent Building SA	BE	EUR	Immobilier	55,00%	55,00%
Nivelles Property SA	BE	EUR	Immobilier	55,00%	55,00%
Integrale Zaventem Building SA	BE	EUR	Immobilier	55,00%	55,00%
Arsenal Building SA	BE	EUR	Immobilier	55,00%	55,00%
Copernicus Site SA	BE	EUR	Immobilier	60,00%	60,00%
Immo Fractal SA	BE	EUR	Immobilier	100,00%	100,00%
Draper Estate SA	BE	EUR	Immobilier	60,00%	60,00%
Drapfin SA	BE	EUR	Immobilier	60,00%	60,00%
Lozana Invest SA	BE	EUR	Immobilier	100,00%	100,00%
Waterside SA	BE	EUR	Immobilier	60,16%	60,16%
Gutenberg SA	BE	EUR	Immobilier	82,88%	82,88%
New Mecco Warehouse SA	BE	EUR	Immobilier	100,00%	100,00%
FM-A Invest SA	BE	EUR	Immobilier	100,00%	100,00%
Integrale Immo Lux SARL	LU	EUR	Immobilier	97,22%	97,22%
Immo Haecht 1442 SA	BE	EUR	Immobilier	85,00%	85,00%
Ginkgo Park SA	BE	EUR	Immobilier	100,00%	100,00%
Office Park Alleur SA	BE	EUR	Immobilier	100,00%	100,00%
La foncière liégeoise SA	BE	EUR	Immobilier	100,00%	100,00%
SPV JVC GEMEENTEPARK BRASSCHAAT SA	BE	EUR	Immobilier	99,00%	99,00%
Building Green One SA	BE	EUR	Immobilier	0,00%	100,00%
Luso Invest SA	BE	EUR	Immobilier	100,00%	100,00%
Tetris Offices. The Loop Building One S.A.	BE	EUR	Immobilier	100,00%	100,00%
Intorp S.A.	BE	EUR	Immobilier	0,00%	70,00%
Vordenstein Vastgoed S.A.	BE	EUR	Immobilier	0,00%	100,00%
Manujacq S.C.I	MC	EUR	Immobilier	0,00%	100,00%
Immo PA33 2 S.A.	BE	EUR	Immobilier	0,00%	100,00%
Couvent de la chartreuse S.A.	BE	EUR	Immobilier	0,00%	100,00%
Integrale Green Energy S.A.	BE	EUR	Immobilier	100,00%	100,00%
Meuse Office 1 SPRL	BE	EUR	Immobilier	100,00%	100,00%
Power 2 Green S.A.	BE	EUR	Immobilier	74,99%	74,99%
Green4Power S.A.	BE	EUR	Immobilier	70,00%	70,00%
ILLux Junck	LU	EUR	Immobilier	100,00%	100,00%
Carolease S.A.	BE	EUR	Immobilier	100,00%	100,00%
Stodiek Propco I S.R.L.	LU	EUR	Immobilier	90,00%	90,00%
Stodiek Propco II S.R.L.	LU	EUR	Immobilier	90,00%	90,00%
Stodiek Propco III S.R.L.	LU	EUR	Immobilier	90,00%	90,00%
Integrale Real Estate Fund	BE	EUR	Immobilier	100,00%	100,00%
Le Travailleur chez Lui	BE	EUR	Financier	92,33%	92,33%
Grijze poort	NL	EUR	Immobilier	100,00%	100,00%
HERKENRODE REAL ESTATE	BE	EUR	Immobilier	100,00%	100,00%
Forest Heights	LU	EUR	Immobilier	100,00%	100,00%

Situation au 31 décembre	2020				2019
	Pays	Devise	Secteur d'activité	Fraction du capital détenue (en %)	Fraction du capital détenue (en %)
Sociétés associées et mises en équivalence:					
Integrale Luxembourg SA	LU	EUR	Assurance	15,00%	15,00%
Inclusio S.C.A.	BE	EUR	Immobilier	14,82%	24,60%
Digital Orthopaedics S.A.	BE	EUR	Scientifique	24,53%	24,53%
New Tide Rotterdam S.A.	BE	EUR	Immobilier	40,00%	40,00%
Air Properties S.A.	BE	EUR	Immobilier	21,00%	21,00%
Epimede S.A.	BE	EUR	Financier	20,00%	20,00%
Anatis S.A.	BE	EUR	Scientifique	36,26%	36,26%
Ecetia Finance S.C.R.L.	BE	EUR	Financier	11,11%	11,11%

33.2. Filiales non consolidées

Situation au 31 décembre	2020					2019
	Pays	Devise	Motif de l'exclusion	Fraction du capital détenue (en %)	Valeur comptable de la participation	Fraction du capital détenue (en %)
Europamut - Mediação de Seguros S.A.	POR	EUR	Non significatif	0,13%	0	0,13%
C.V. Benine	NL	EUR	Non significatif	23,00%	498.483	23,00%
Novadip Biosciences S.A.	BE	EUR	Non significatif	9,07%	2.906.585	9,07%
Accessia S.A.	BE	EUR	Non significatif	25,00%	852.448	25,00%
I-Libris S.P.R.L.	BE	EUR	Non significatif	49,00%	15.925	49,00%
				Total	4.273.441	

Ces filiales sont comptabilisées au coût d'acquisition.

Sous l'hypothèse de discontinuité, ces participations ont été réduites, le cas échéant, à la valeur de la quote-part dans les fonds propres de l'entreprise avec lien de participation sur la base des fonds propres comptables au 31/12/2020.

Les réductions de valeur sur ces participations ont été portées au compte de résultats "Dépréciations des valeurs d'actifs".

34. Honoraires des auditeurs

Le détail des honoraires des auditeurs (HTVA) se présente comme suit au 31 décembre 2020 :

(en euros)	2020	2019
Emoluments du (des) commissaire(s) pour l'exercice d'un mandat de commissaire au niveau du groupe dont la société qui publie des informations est à la tête	558.090	465.507
Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies auprès de la société concernée et de ses filiales par le(s) commissaire(s)	204.585	67.500
Emoluments des personnes avec lesquelles le (les) commissaire(s) est lié (sont liés) pour l'exercice d'un mandat de commissaire au niveau du groupe dont la société qui publie des informations est à la tête		
Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies auprès de la société concernée et de ses filiales par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)		5.000